

PROGRAMME

ZONES SPECIALES

QUEBEC

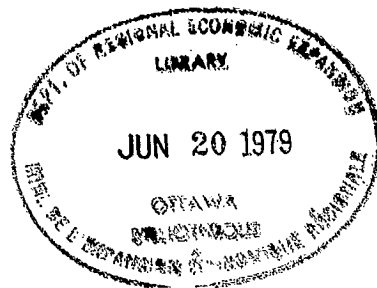
OCTOBRE 1973
OTTAWA

HT
395
C32
Q44

PROGRAMME

ZONES SPECIALES

QUEBEC



Ministère de l'Expansion économique régionale

octobre 1973

Department of Regional Economic Expansion

Ottawa

PREFACE

CE CAHIER EST UN INSTRUMENT DE REFERENCE SUR LES PROJETS REALISES DEPUIS LE DEBUT DE L'ENTENTE CANADA-QUEBEC SUR LES ZONES SPECIALES EN 1970. CETTE ENTENTE COUVRE LES ZONES DE QUEBEC, SEPT-ILES PORT-CARTIER, TROIS-RIVIERES ET LAC ST-JEAN. LA ZONE SPECIALE DU NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL (NAIM) A FAIT L'OBJET D'UNE ENTENTE SPECIFIQUE.

LE PRESENT DOCUMENT PRECISE LES OBJECTIFS ET SOUS OBJECTIFS QUE POURSUIVENT LE MEER ET L'OPDQ DANS CES ZONES, EN PLUS DE FOURNIR DES INDICATIONS SUR LE BUT ET LE CONTENU DE CHACUN DES PROJETS (ENVIRON 100 PROJETS).

VOUS TROUVEREZ EGALEMENT DANS CE CAHIER QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR L'HISTORIQUE ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DES ZONES SPECIALES.

TABLE DES MATIERES

PREFACE

TABLE DES MATIERES

HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

LISTE DES PROJETS

ZONE SPECIALE DE QUEBEC

Situation et objectifs poursuivis

Description des projets

ZONE SPECIALE DE SEPT-
ILES/PORT-CARTIER

Situation et objectifs poursuivis

Description des projets

ZONE SPECIALE DE TROIS-
RIVIERES

Situation et objectifs poursuivis

Description des projets

ZONE SPECIALE DU LAC
ST-JEAN

Objectif poursuivi et description du
projet.

HISTORIQUE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME DES ZONES SPECIALES

L'Entente sur les zones spéciales fut signée le 8 juin 1970 par MM. Jean Marchand et Robert Bourassa et couvrait la période allant du 1er avril 1970 au 30 juin 1972. Cette première version de l'Entente implique des déboursés de plus de \$52 millions et comprend trois zones: Québec, Trois-Rivières et Sept-Iles.

Le 6 octobre 1970, à la suite du programme spécial du gouvernement fédéral pour réduire le chômage au Québec, un décret ministériel augmente les déboursés totaux à \$67 millions et demi pour les trois zones.

Une modification au plan d'action de la zone du Lac St-Jean est apportée en décembre 1970 pour permettre la réalisation d'un parc industriel à Alma.

En février 1971, la région du nouvel aéroport international de Montréal est décrétée zone spéciale. Un montant de \$20,000,000 en subventions est autorisée pour la réalisation de projets dans cette zone.

En mars 1971, les déboursés maximaux sont de nouveau augmentés de \$10,637,000 en subventions et de \$2,300,000 en prêts pour les zones de Québec, Trois-Rivières et Sept-Iles.

En novembre 1971, le gouvernement fédéral augmente les déboursés totaux de \$2,857,000 en subventions pour réduire le chômage au Québec.

Le 24 mars 1972, une nouvelle Entente est signée par MM. Jean Marchand et Gérard D. Lévesque pour en prolonger la durée d'une autre année, soit jusqu'au 30 juin 1973 et porter les déboursés maximaux à \$66,053,000 en subventions et à \$56,797,000 en prêts.

Le 22 août 1973, l'Entente est prolongée jusqu'au 31 mars 1975 et les déboursés maximaux sont portés à \$89,053,000 en subventions et à \$74,797,000 en prêts.

EVOLUTION DES DEBOURSES AUTORISES			
Date	Dépenses maximales autorisées par les gouvernements		
	Subventions	Prêts	Total
8 juin 1970	26,596,000	25,941,700	52,537,700
6 octobre 1970	32,231,000	35,257,000	67,488,000
23 mars 1971	42,868,000	37,557,000	80,425,000
30 novembre 1971	45,725,000	37,557,000	83,382,000
22 mars 1972	66,053,000	56,797,000	122,850,000
22 août 1973	89,053,000	74,797,000	163,850,000

Le programme des zones spéciales fait partie des divers instruments dont se sert le MEER pour réduire les disparités régionales.

Ce programme introduit la notion du pôle de croissance et de l'effort concentré sur un territoire désigné susceptible de réagir rapidement à l'assistance offerte et de se développer ensuite de façon autonome. Il fournit les moyens de mettre en place certaines infrastructures communautaires pour faciliter simultanément le développement de ces centres et pour tenter de promouvoir l'expansion du secteur manufacturier: les projets doivent être de caractère

public c'est-à-dire qu'ils sont sous la responsabilité soit de ministères provinciaux ou de municipalités. Ce programme de 5 ans a débuté en 1970. Au Québec nous comptons 5 zones spéciales: Québec, Trois-Rivières, Sept-Iles Port-Cartier, Lac St-Jean et le nouvel aéroport international de Montréal.

Le MEER et l'OPDQ sont chargés de l'administration de l'Entente. Pour la période de 1970-1974, la participation financière du MEER au 8 août 1973 (révision 19 de l'Annexe "B") est la suivante:

ZONE SPECIALE	SUBVENTIONS	PRETS	TOTAL
	(en millions de \$)		
Québec	53.1	44.8	97.9
Trois-Rivières	16.0	11.5	27.5
Sept-Iles Port-Cartier	24.9	12.1	37.0
Lac St-Jean	0.8	0.3	1.1
TOTAL	94.8	68.7	163.5

Le programme des zones spéciales n'a pas la prétention d'assumer toute la responsabilité du développement économique de chacune de ces zones, il permet cependant de poser des gestes stimulants et incitatifs, c'est dans cette optique qu'il faut analyser les projets retenus à ce jour. Il s'agit d'un programme souple en ce sens qu'il permet d'intervenir de diverses façons selon les besoins spécifiques de chacune des zones. Cependant malgré l'importance des efforts, le succès de cette initiative dépend en grande partie du dynamisme des organismes locaux.

Le choix des quatre zones de Québec, Trois-Rivières, Sept-Iles Port Cartier et du Lac St-Jean est le résultat de travaux effectués en 1969 pour déterminer certaines agglomérations du Québec et leur potentiel de développement. Le nombre limité de zones était volontaire et consistait à concentrer les efforts en vue de réaliser un impact réel sur le développement et d'éviter un saupoudrage peu profitable.

L'administration de l'Entente Canada-Québec sur les zones spéciales a été confiée à un comité de développement composé de quatre représentants du Canada et de quatre représentants du Québec.

Les tâches du comité de développement sont décrites à l'article 16 de l'Entente et se résument à diriger l'exécution de l'Entente et recommander à l'attention des ministres

toute révision ou toute nouvelle entente destinée à remplacer ou à compléter la présente Entente.

Il a aussi été créé un comité d'exécution composé d'un représentant du Canada et d'un représentant du Québec pour assurer la gestion courante de l'Entente.

Quotidiennement, le comité d'exécution examine les projets présentés par certains ministères provinciaux ou certaines municipalités à l'intérieur des zones spéciales pour en autoriser la mise en oeuvre ou suggérer des modifications selon les dispositions de l'article 18 de l'Entente.

La préparation de tous les documents nécessaires à la gestion courante de l'Entente ainsi que la rédaction de tout rapport pour le comité de développement ont été confiées au secrétaire du comité d'exécution pour les deux parties de l'Entente. Cela assure un point de contact unique pour les maîtres d'oeuvre des projets. Les dossiers complets des projets sont en dépôt à l'Office de Planification et de Développement du Québec où les deux parties peuvent les consulter.

ZONE SPÉCIALE DE QUÉBEC

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAITRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
74301 64304 74347	Restauration de Place Royale (Phases I à IV)	1,150 3,180 1,000	1,150 - 1,000	2,300 3,180 2,000	Affaires Culturelles	1
64302	Desserte des battures de Beauport de l'autoroute Dufferin au Boul. de la Capitale	9,000	-	9,000	Transports	Terminé 2
64303	Restauration du Séminaire de Québec	1,893	-	1,893	Affaires Culturelles	Terminé 3
64305 64306	Aménagement du Mont Ste-Anne (Phases A et B)	1,100 760	1,100 6,840	2,200 7,600	Tourisme, Chasse et Pêche	4
64307	Etagement de l'avenue St-Sacrement	350	-	350	Ville de Québec	Terminé 5
64308	Etagement de la 22e Rue	198	-	198	Ville de Québec	Terminé 6
74309	Boulevard de la Capitale	5,300	-	5,300	Transports	7
64310	Boulevard Henri IV	9,050	-	9,050	Voirie	Terminé 8
64311	Reconstruction du pont Marie de L'Incarnation sur la rivière St-Charles	825	-	825	Ville de Québec	Terminé 9
74312	Mail St-Roch	400	1,200	1,600	Ville de Québec	10
64313	Parc de stationnement de l'hôtel de ville - Québec	-	3,175	3,175	Ville de Québec	Terminé 11
64314 64333	Construction de deux postes de pompage du BAEQM	- -	5,250 750	5,250 750	B.A.E.Q.M.	Terminé 12
64315	Augmentation de la capacité de l'usine de filtration de Lauzon	-	658	658	Cité de Lauzon	13

ZONE SPÉCIALE DE QUÉBEC

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE	
	SUBV.	PRETS	TOTAL				
64316	Construction de l'usine régionale de filtration de Lévis	-	2,150	2,150	Cité de Lévis	Terminé	14
64318	Reconstruction du Pont Dorchester sur la rivière St-Charles	1,088	-	1,088	Ville de Québec	Terminé	15
64319	Giffard - Aqueduc et égouts pour le parc industriel	-	176	176	Cité de Giffard	Terminé	16
64320	St-David de l'Auberivière - Aqueduc et égouts pour la zone industrielle	-	550	550	Municipalité de St-David de l'Auberivière	Terminé	17
64321	St-Henri de Lévis - Aqueduc et égouts pour la zone industrielle	26	118	144	Municipalité de St-Henri de Lévis	Terminé	18
64322	Habitations le long de la rivière St-Charles - Village de l'Anse	1,000	-	1,000	Les Habitations Village de l'Anse Inc.	Terminé	19
64323	Schéma d'aménagement de Québec (C.U.Q.)	230	-	230	C.U.Q.	Terminé	20
64324	Ecoles polyvalentes - Québec	-	3,007	3,007	Education		21
64325	Etude régionale de cadrage (O.P.D.Q.)	156	-	156	O.P.D.Q.	Terminé	22
64326	Plan directeur - Place Royale	47	-	47	Affaires Culturelles	Terminé	23
64327	Parc industriel St-Augustin	1,389	1,048	2,437			24
64328	(Services phases I et II,	700	300	1,000	C.U.Q.	Terminé	
74335	Voirie)	-	1,700	1,700			
64329	Centre de recherche industrielle du complexe scientifique de Québec - C.R.I.Q.	1,000	3,600	4,600	Travaux Publics		25

ZONE SPÉCIALE DE QUÉBEC

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
64330	Reconstruction du pont Drouin	875	525	1,400	Ville de Québec	26
64331	Aqueduc et égouts - St-Féréol les Neiges	70	630	700	Municipalité de St-Féréol les Neiges	Terminé 27
64332	Aménagement des berges de la rivière St-Charles (Etape 3A)	850	-	850	Ville de Québec	28
74334	Réaménagement de la route du Vallon - Ste-Foy	1,350	450	1,800	Transports	29
74336	Habitations Place Royale	650	-	650	Ville de Québec	30
74337	Collecteur d'égout pluvial - Charlesbourg	-	1,116	1,116	Ville de Charlesbourg	31
74338	Etude de développement d'Expo-Québec	40	-	40	Ville de Québec	32
74339	St-Augustin, plan directeur d'urbanisme	24	-	24	Municipalité de St-Augustin	33
74340	Etagement du Boul. Versant Nord - Ste-Foy	600	600	1,200	Ville de Ste-Foy	34
74341	Société inter-port Québec Inc.	100	-	100		35
74342	Société de Gestion du Vieux Québec	50	-	50	Affaires Culturelles	36
74343	Equipe métropolitaine de planification et d'urbanisme	100	-	100	C.U.Q.	37
74344	Ascenseur - Place Royale	250	250	500	Ville de Québec	38
74345	Etude de circulation du Vieux Québec	50	-	50	Ville de Québec	39

ZONE SPÉCIALE DE QUÉBEC

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAITRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRÊTS	TOTAL			
74346 Concept d'aménagement de l'Ile d'Orléans	100	-	100	O.P.D.Q.		40
74348 Voies Ferrées - évaluation	50	-	50	Ville de Québec		41
74349 " " - achat terrains	830	7,470	8,300			
74350 " " - relocalisation	7,200	-	7,200			
74351 Acquisition de terrains pour l'aménagement d'un parc régional de loisirs - Bernières	60	-	60	Municipalité de Bernières		42
74352 Equipe de développement et de promotion touristique (CUQ).	25	-	25			43
SOUS-TOTAL	53,116	44,813	97,929			

ZONE SPÉCIALE DE TROIS-RIVIÈRES

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
74401 Voie intermunicipale - Trois- 74424 Rivières de la Transquébécoise à la rue Père Daniel	840 3,375	2,160 1,125	3,000 4,500	Transports		1
64402 Route raccordant le parc indus- 64417 triel de Shawinigan à la Trans- québécoise	870	-	870	Municipalité de Shawinigan	64417 annulé	2
64403 Aqueduc et égoûts pour desservir le parc industriel de Trois- Rivières	1,337	-	1,337	Ville de Trois- Rivières	Terminé	3
74404 Autoroute 40 de Pointe du Lac à la Transquébécoise	1,302	1,798	3,100	Transports		4
64405 Restauration et mise en valeur du Manoir de Niverville	143	-	143	Affaires Culturelles	Terminé	5
64406 Restauration et mise en valeur du site historiques des Vieilles Forges	60	-	60	Ville de Trois- Rivières	Terminé	6
74407 Route transquébécoise (Phase II) 64415 " " " " (Phase I)	1,984 4,000	1,116 -	3,100 4,000	Transports		7
64408 Augmentation de la capacité de l'usine de filtration de Trois-Rivières	312	469	781	Ville de Trois- Rivières	Terminé	8
64410 Égoûts pluviaux et voirie à Trois-Rivières	-	1,030	1,030	Ville de Trois- Rivières	Terminé.	9
64411 Etagement à la rue Père Daniel à Trois-Rivières	-	232	232	Ville de Trois- Rivières	Terminé	10
64412 Alimentation en eau potable (puits) au Cap de la Madeleine	-	220	220	Ville du Cap de la Madeleine		11

ZONE SPÉCIALE DE TROIS-RIVIÈRES

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
64413 Etude hydrogéologique - Cap de la Madeleine	131	-	131	Ville du Cap de la Madeleine	Terminé	12
64414 Ecoles polyvalentes - Trois Rivières	-	2,757	2,757	Education	Terminé	13
64416 Schéma d'aménagement, zone spéciale du centre de Québec	150	-	150	O.P.D.Q.		14
64418 Chemin d'accès au centre de ski Grand-Mère	156	68	224	Municipalité de Grand-Mère	Terminé	15
64419 Trois-Rivières - Prolongement du Boul. des Récolets (Phases I&II)	350	217	567	Ville de Trois-Rivières	Terminé	16
64420 Trois-Rivières - Chemin d'accès au parc industriel	125	75	200	Ville de Trois-Rivières	Terminé	17
64421 Bécancour - voie d'accès, égoût collecteur	225	225	450	Ville de Bécancour		18
74422 Révision Cadastre - Bécancour	80	-	80	Terres & Forêts		19
74423 Conduite d'adduction d'eau brute - Shawinigan	60	-	60	Municipalité de Shawinigan		20
74425 Services municipaux - Saint Louis de France	500	-	500			21
<u>SOUS TOTAL</u>	16,000	11,492	27,492			

ZONE SPÉCIALE DE SEPT-ÎLES/ PORT-CARTIER

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
64902 Habitations à loyer modique (96 unités) (S.I.)	77	-	77	Cité de Sept-Iles	Terminé	1
64903 Relocalisation du parc de rou- lottes (S.I.)	520	490	1,010	Cité de Sept-Iles	Terminé	2
64904 Rénovation urbaine dans le sec- teur des rues Brochu et Arnaud (S.I.)	967	483	1,450	Cité de Sept-Iles	Terminé	3
74905 Port-Cartier - Services à dé- veloppement résidentiel (Phases 64911 I et II)	906 469	2,372 469	3,278 938	Ville de Port- Cartier	Terminé	4
64906 Egoûts pluviaux et autres amé- liorations des rues dans les quar- tiers domiciliaires (S.I.)	1,372	-	1,372	Cité de Sept-Iles	Terminé	5
64907 Services municipaux pour dévelop- 64909 pement résidentiel (Phases I à IV)	1,208 -	110 1,275	1,318 1,275	Cité de Sept-Iles	Terminé	6
64908 Ecole polyvalente - Sept-Iles	-	2,336	2,336	Education	Terminé	7
64910 P-C - Chemin des Iles 64921 P-C - Prolongement du chemin des Iles	2,022 1,866	- -	2,022 1,866	Ville de Port- Cartier		8
64912 Schéma d'aménagement, zone spé- ciale de Sept-Iles/Port-Cartier	158	-	158	O.P.D.Q.	Terminé	9
64913 (S.I.) - Conduite d'adduction d'eau (Phase I)	--	3,500	3,500	Cité de Sept-Iles	Terminé	10
64914 Prolongement du Boul. Laure Sept-Iles (Phases I & II)	1,330	-	1,330	Cité de Sept-Iles	Terminé	11

ZONE SPÉCIALE DE SEPT-ÎLES/ PORT-CARTIER

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
64915 Infrastructures pour développement résidentiel, égoût collecteur et stations de pompage (S.I.)	1,150	-	1,150	Cité de Sept-Iles		12
64916 Parc de roulettes (P-C)	230	230	460	Ville de Port-Cartier	Terminé	13
64917 Collecteur d'égoût (P-C)	70	18	88	Ville de Port-Cartier	Terminé	14
74918 Route d'accès en forêt (P-C)	2,300	-	2,300	Terres & Forêts		15
74919 Traitement des eaux usées (P-C)	1,900	-	1,900	Ville de Port-Cartier		16
74920 Alimentation en eau de Rayonnier-Québec (P-C)	3,000	-	3,000	Ville de Port-Cartier		17
74922 Centre Socio-récréatif (S.I.)	2,400	-	2,400	Cité de Sept-Iles		18
74923 Etude de récupération des sols (S.I.)	50	-	50	Cité de Sept-Iles		19
74924 Amélioration des rues existantes (S.I.)	1,800	200	2,000	Cité de Sept-Iles		20
74925 Equipe de planification et d'urbanisme (S.I.)	50	-	50	Cité de Sept-Iles		21
74926 Traitement pour les eaux usées (diffuseur) (P-C)	300	-	300	Ville de Port-Cartier		22
74927 Services au Parc industriel (P-C)	-	300	300	Ville de Port-Cartier		23

ZONE SPÉCIALE DE SEPT-ÎLES/ PORT-CARTIER

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAITRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRÊTS	TOTAL			
74928 Poste de protection publique et garage municipal (Phase 1) (S.I.)	75	-	75	Cité de Sept-Iles		24
74929 Aréna de participation (S.I.)	600	-	600	Cité de Sept-Iles		25
74930 Port Cartier/Services de développement résidentiel	112	288	400			26
<u>SOUS TOTAL</u>	24,932	12,071	37,003			

ZONE SPÉCIALE DU LAC ST-JEAN

PROJETS	PARTICIPATION FINANCIERE (en \$'000)			MAÎTRE-D'OEUVRE	REMARQUE	PAGE
	SUBV.	PRETS	TOTAL			
64201 Parc industriel d'Alma	754	372	1,126	Ville d'Alma	Terminé	1

LA ZONE SPECIALE DE QUEBEC

La zone spéciale de Québec compte une population d'environ 500,000 personnes. Sur le plan économique, le Québec métropolitain est aux prises avec une insuffisance marquée d'emplois productifs. De profonds changements ont marqué ces dernières années la structure économique de cette région: le secteur tertiaire a connu une expansion considérable, occupant à lui seul plus de 70% de l'emploi total; en même temps, le secteur manufacturier parvenait avec peine à maintenir sa part relative de la production totale au Québec. L'industrie secondaire de cette région est en effet peu diversifiée et constituée en grande partie d'industries traditionnelles en perte de vitesse ou progressant très lentement.

L'économie de cette zone est caractérisée par les quatre traits suivants:

- prédominance des activités tertiaires,
- faiblesse du secteur manufacturier,
- importance de la fonction touristique,
- expansion des installations portuaires.

Depuis le début du programme en 1970, l'Entente a engagé un montant de \$97.9 millions dans cette zone soit \$53.1 millions en subventions et \$44.8 millions en prêts.

Les objectifs et sous objectifs que le MEER et l'OPDQ poursuivent dans cette zone sont indiqués aux pages suivantes. Il convient de dégager quelques-uns des projets menés dans cette zone en vue d'atteindre les objectifs mentionnés.

Les progrès récents accomplis par la technologie des transports maritimes permettent de croire que Québec, moyennant l'aménagement de son infrastructure fluviale et portuaire, peut devenir un terminus majeur. Dans cette perspective, le MEER a fait réaliser une étude sur le port de Québec pour dégager les possibilités économiques et les infrastructures nécessaires à son expansion, certaines décisions seront donc prises au cours de 1973 relatives à ce port. En créant le parc industriel régional de St-Augustin, Québec se dote d'un complexe industrialo-portuaire, pierre d'assise de son développement. De leur côté, certaines municipalités périphériques misant sur le développement du port de Québec, ont doté leur parc industriel des équipements techniques nécessaires aux implantations manufacturières. Par

ailleurs, le centre de recherche industrielle (CRIQ) exercera un attrait sur l'industrie technologiquement avancée, en créant les conditions favorables à l'innovation, la mise au point de nouveaux produits ou la découverte de nouveaux procédés de fabrication.

Le potentiel touristique de Québec est connu. En restaurant le Vieux-Québec (la Place Royale et le Séminaire), on souhaite accroître la clientèle touristique mais il faut également rompre le caractère trop saisonnier des afflux touristiques. A cette fin, le développement du tourisme sportif à proximité de la ville, nécessite des investissements massifs au Mont Sainte-Anne afin d'en faire l'un des centres récréatif et touristique les plus importants de l'Est du pays.

Il est impensable de développer un pôle de croissance sans le doter d'un réseau routier et ferroviaire à la dimension de ses ambitions. Québec possédera d'ici quelques années un réseau de communication des plus modernes.

En vue d'améliorer les conditions de vie urbaine, certains projets ont été réalisés: travaux de grande voirie afin de dégager la circulation, construction d'un parc de stationnement dans le centre-ville et reconstruction de trois ponts sur la rivière St-Charles pour répondre à des besoins nouveaux. De plus en 1973, les travaux débiteront afin de relocaliser les voies ferrées. Il faut aussi mentionner la construction de deux postes de pompage qui vont permettre de répondre aux besoins de la population et d'assainir les eaux de la rivière St-Charles, la construction d'une usine régionale de filtration à Lévis; ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'alimentation en eau de manière à fournir de l'eau potable de meilleure qualité et à un coût moindre aux municipalités de la région. De plus, l'Entente participe à l'aménagement des berges de la rivière St-Charles et à la construction d'habitations le long de la rivière St-Charles.

Un climat dynamique s'installe progressivement à Québec, la "Vieille Capitale" est en train de se donner une allure moderne. Cependant le secteur manufacturier demeure encore faible malgré les efforts effectués pour améliorer cette situation. En fait, peu de nouvelles industries se sont implantées dans cette zone depuis 1970. Au cours des deux dernières années du programme, soit d'ici 1975, les efforts devront tendre à promouvoir le développement industriel. Le projet de création d'une Société Inter-port Inc. devrait favoriser ce développement.

OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS / ZONE SPECIALE DE QUEBEC

OBJECTIFS

SOUS-OBJECTIFS

FINANCEMENT
ZONE SPECIALE
(\$'000)

1. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

- 1.1 Mettre en place certaines infrastructures régionales (réseau routier, parcs industriels).
- 1.2 Développer le complexe portuaire.
- 1.3 Favoriser la promotion et la recherche industrielle.

20,357

9,000

4,700

34,057

2. AMELIORER LES CONDITIONS
DE VIE URBAINE

- 2.1 Améliorer la circulation urbaine.
- 2.2 Améliorer la qualité des services urbains locaux et régionaux.
- 2.3 Promouvoir la rénovation urbaine.

10,586

14,141

19,650

44,377

3. DEVELOPPER LE POTENTIEL
TOURISTIQUE.

- 3.1 Mettre en valeur le potentiel touristique du Vieux Québec.
- 3.2 Favoriser le développement du potentiel récréatif et touristique du Québec métropolitain

9,470

10,025

19,495

OBJECTIF 1. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

SOUS-OBJECTIF

PROJET

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)		REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	

METTRE EN PLACE CERTAINES INFRASTRUCTURES REGIONALES (RESEAU ROUTIER, PARCS INDUSTRIELS)

74309	Boulevard de la Capitale		5,300	100/0	
64310	Boul. Henri IV		9,050	100/0	"
64319	Giffard/aqueduc et égouts pour le parc industriel		176	0/100	Terminé
64320	St-David Auberivière/aqueduc et égouts pour la zone industrielle		550	0/100	Terminé
64321	St-Henri de Lévis/aqueduc pour la zone industrielle		144	18/82	Terminé
64327 64328 74335	St-Augustin/parc industriel		5,137	40/60	

DEVELOPPER LE COMPLEXE PORTUAIRE

64302	Desserte des battures de Beauport		9,000	100/0	"
	Etude du port de Québec	250			*Cette étude ne fait pas partie de l'Entente

FAVORISER LA PROMOTION ET LA RECHERCHE INDUSTRIELLE

64329	Centre de recherche industrielle (CRIQ)		4,600	22/78	
74341	Société Inter Port Inc.		100	100/0	

OBJECTIF 2. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

PROJET

AMELIORER LA CIRCULATION URBAINE

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT S/P	
64307	Etagement à l'avenue St-Sacrement	1,400	350	100/0	
64308	Etagement à la 22 ^o rue	648	198	100/0	Terminé
64311	Pont Marie de l'Incarnation	825	825	100/0	Terminé
64313	Stationnement de l'Hotel de Ville	3,175	3,175	0/100	
64318	Pont Dorchester	1,088	1,088	100/0	Terminé
64330	Pont Drouin	1,400	1,400	62/38	
74334	Réaménagement route du Vallon	1,800	1,800	75/25	
74340	Etagement boul. Versant Nord	1,200	1,200	50/50	
74344	Ascenseur Place Royale	500	500	50/50	
74345	Etude de circulation du Vieux Québec	50	50	100/0	

OBJECTIF 2. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES URBAINS LOCAUX ET REGIONAUX

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT S/P-	
64314 64333	Construction de deux postes de pompage du BAEQM	9,865	6,000	0/100	Terminé
64315	Lauzon/augmentation de la capacité de l'usine de filtration	658	658	0/100	
64316	Lévis/Construction de l'usine de filtration	2,150	2,150	0/100	Terminé
64323	Schéma d'aménagement	230	230	100/0	Terminé
64325	Etude de cadrage	156	156	100/0	"
64324	Ecole polyvalente	3,007	3,007	0/100	Terminé
64331	St-Féréol des Neiges/aqueduc et égouts	700	700	10/90	
74337	Charlesbourg/Collecteur d'égout pluvial	1,116	1,116	0/100	
74339	St-Augustin/Plan directeur d'urbanisme	24	24	100/0	
74343	Equipe métropolitaine de planification et d'urbanisme	100	100	100/0	

OBJECTIF 2. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

PROJET

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT S/P	

PROMOUVOIR LA RENOVATION URBAINE

74312	Mail St-Roch	1,600	1,600	25/75	
64322	Village de l'Anse	6,000	1,000	100/0	Terminé
64332	Berges de la rivière St-Charles	850	850	100/0	
74336	Place Royale/habitation	650	650	100/0	
74348	Relocalisation des				
74349	voies ferrées	15,550	15,550	52/48	
74350					

OBJECTIF 3. DEVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE

SOUS-OBJECTIF

PROJET

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT S/P	

METTRE EN VALEUR LE POTENTIEL TOURISTIQUE DU VIEUX QUEBEC

64304					
74301	Restauration de la Place Royale	7,480	7,480	71/29	
74347					
64303	Restauration du Séminaire	1,893	1,893	100/0	Terminé
64326	Place Royale/Plan directeur	47	47	100/0	
74342	Société de gestion du Vieux Québec	50	50	100/0	

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU POTENTIEL RECREATIF ET TOURISTIQUE DU QUEBEC METROPOLITAIN

64305	Aménagement du Mont Ste-Anne	9,800	9,800	19/81	
64306					
74338	Etude de développement d'expo Québec	40	40	100/0	Terminé
74346	Concept d'aménagement de l'Ile d'Orléans	100	100	100/0	
74351	Acquisition de terrains pour l'aménagement d'un parc régional de Loisirs - Bernières	60	60	100/0	
74352	Equipe de développement et de promotion touristique	25	25	100/0	

RESTAURATION DE LA PLACE ROYALE

Ce projet vise à promouvoir le développement touristique dans la région métropolitaine de Québec en mettant en valeur le patrimoine québécois, berceau de la civilisation nord-américaine. Il s'agit de restaurer plusieurs maisons historiques du XVII et XVIIIe siècles dans le quartier délimité par la rue Dalhousie, le Boulevard Champlain, la côte de la Montagne et la petite rue Champlain.

C'est autour de l'Abitation (1608), première enceinte fortifiée de Québec, que se déroulèrent toutes les activités de la ville naissante. La place, située au pied du cap Diamant, près du fleuve Saint-Laurent, servait de point de débarquement et d'entreposage des marchandises; les négociants y faisaient leurs transactions. Des maisons luxueuses s'y élevèrent bientôt, habitées par les plus riches marchands québécois. C'était une sorte de carrefour pour les habitants de la jeune colonie. En 1686, l'intendant Bochart de Champigny y installa un buste de Louis XIV, roi de France. Dès lors, l'endroit prit le nom de place Royale.

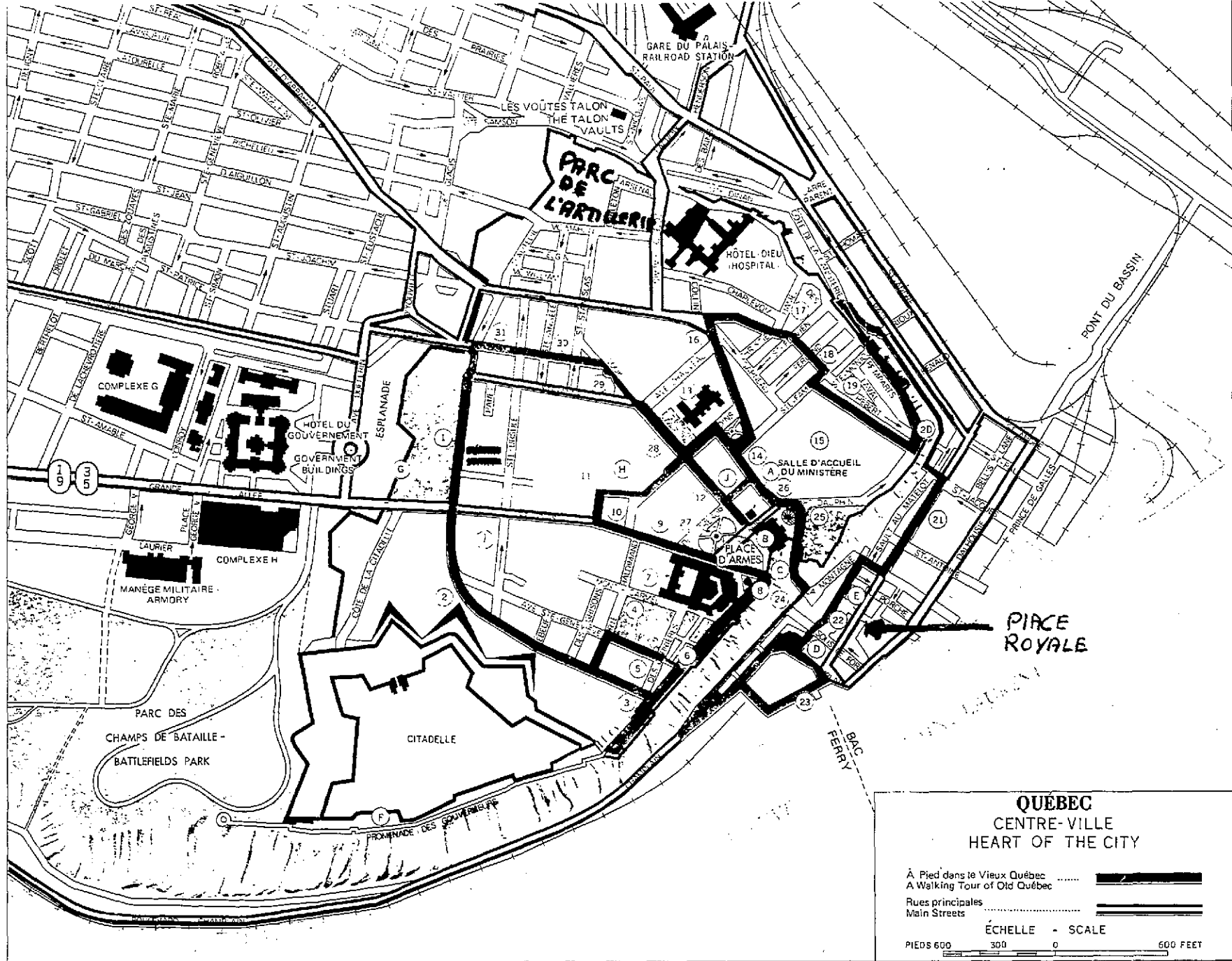
Jusqu'à la fin du Régime français, soit pendant deux siècles, la place Royale se développa de façon harmonieuse dans le plus pur style de l'architecture de l'époque; elle occupait tout l'espace longeant la falaise du cap Diamant, depuis la côte de la Montagne jusqu'aux batteries Royale et Dauphine.

A la fin du 19e siècle, on commença vraiment à défigurer le quartier en y construisant de hauts immeubles de brique, à toits plats. Vers 1960, des incendies en détruisirent plusieurs et l'on retrouva, en dessous, les vieux murs datant du régime français. Malgré les destructions, la basse-ville de Québec représente la plus grande concentration en Amérique du Nord d'immeubles des 17e et 18e siècles. Déjà, on retrouve à la place Royale et dans les rues voisines, l'atmosphère de la Nouvelle-France.

Les travaux, tel que le projet est connu aujourd'hui, ont débuté vers la fin d'août 1970. Le projet de restauration comprend quelques 75 maisons. Dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur les zones spéciales (1970-75), on restaurera environ 24 maisons d'ici 1975.

Le développement du potentiel touristique du Vieux Québec s'avère un succès depuis l'été 1972. Ce projet vise donc à reconstituer un lieu à caractère historique qui témoigne de la trame urbaine très ancienne de Québec.

Le ministère des Affaires Culturelles du Québec est responsable de ces travaux par l'intermédiaire de son bureau appelé: Bureau de Coordination de Place Royale (BCPR).




Un guide "À Pied dans le Vieux Québec" est publié par l'Office Municipal du Tourisme

A guide "Walking Tour of Old Québec" is published by the Municipal Tourist Bureau

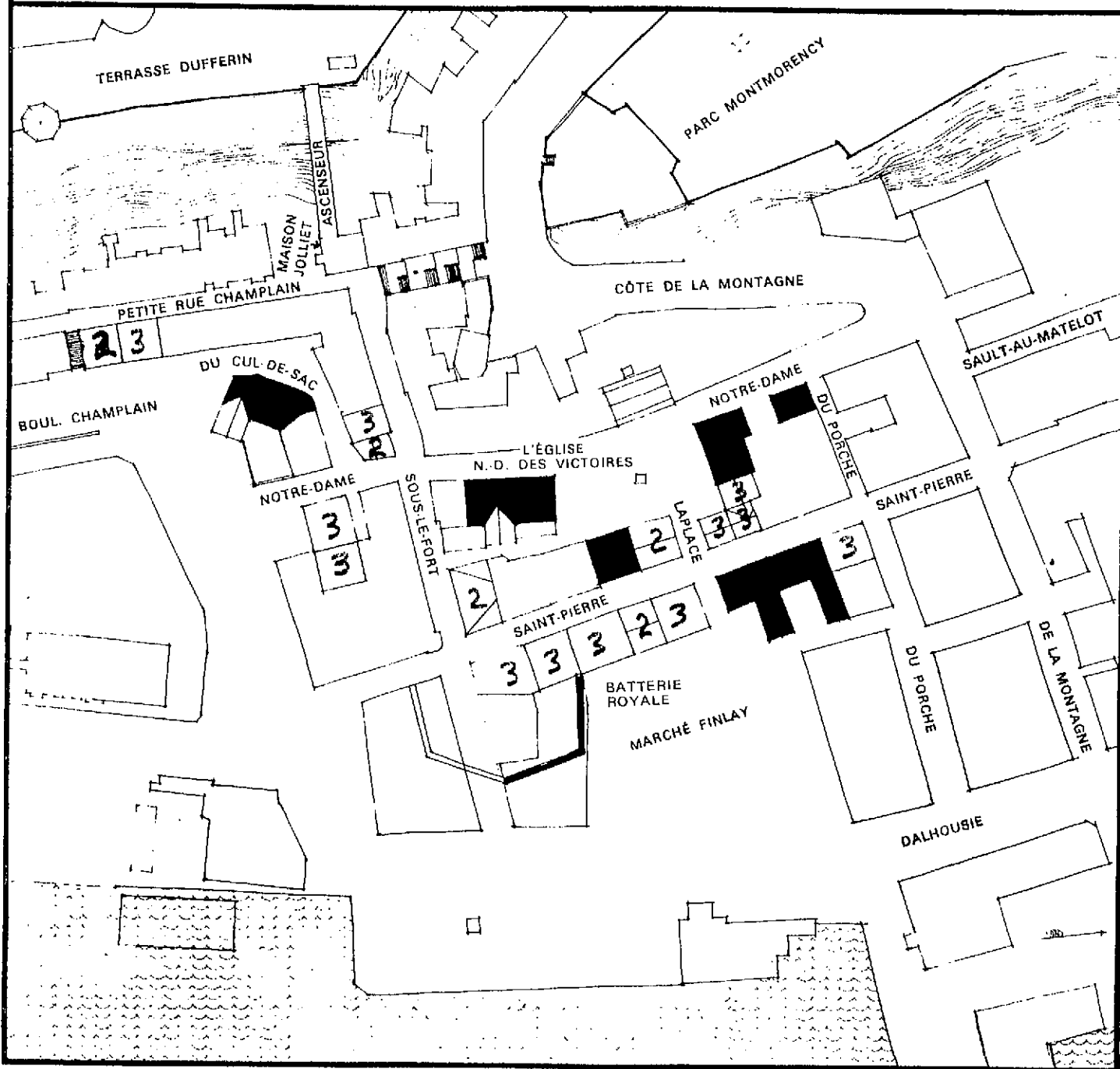
Dessin Général Inc. Montréal

PLACE ROYALE

 à visiter
open to visitors

2 restaurée
restored

3 en restauration
under restoration



64302

DESSERTTE DES BATTURES DE BEAUPORT DE
L'AUTOROUTE DUFFERIN AU BOULEVARD DE
LA CAPITALE

Ce projet a pour objectif de promouvoir le développement industriel et de développer le complexe portuaire. Il facilite l'accès routier au port de Québec.

Ce projet consiste à prolonger le boulevard Henri Bourassa sur une distance de 2.0 milles afin de relier le boulevard de la Capitale à l'autoroute Dufferin. Il s'agit de la construction de 3 tronçons d'autoroute comprenant deux voies chacun:

- Le tronçon 1-long de 3/5 mille, va de la nouvelle rue du Port jusqu'à la rue St-Eugène
- Le tronçon 2-long de 1 1/5 mille, va de la nouvelle rue St-Eugène jusqu'à la limite nord de la ville de Québec
- Le tronçon 3-long de 1/5 mille, va de cette limite jusqu'à la voie périphérique.

Le ministère des Transports est responsable de ces travaux.

64303

RESTAURATION DU SEMINAIRE DE QUEBEC

Le but de ce projet est d'accélérer l'expansion du tourisme et de mettre en valeur le Vieux Québec. Depuis 1970, l'Entente a participé à la restauration du Vieux Séminaire lequel a été officiellement classé monument historique le 5 septembre 1968. C'est dans le cadre d'un vaste programme de restauration et de réaménagement du Vieux Québec que les travaux ont été entrepris.

Ce projet comprend entre autre des travaux de rénovation de l'entrée principale du Séminaire, de l'aile des parloirs et de l'aile du portier; la démolition de la salle d'étude et de la remise de la basilique; la reconstruction d'un vestiaire de raccordement avec l'aile des parloirs ainsi que des travaux d'égoût.

Le ministère des Affaires culturelles est le maître-d'oeuvre.

64305
64306

AMENAGEMENT DU MONT STE-ANNE

(Phases A et B)

Ce projet a pour objectif de développer le potentiel touristique et de favoriser le développement du potentiel récréatif et touristique de Québec métropolitain. Le parc du Mont Sainte-Anne est située à environ 25 milles au nord est de Québec.

Ce projet, entrepris dès la première année de l'Entente en 1970, a pour objectif d'ajouter au potentiel touristique de la région de Québec sur le plan récréatif.

La phase A, maintenant terminée, comprenait surtout l'aménagement de pistes, la construction de route d'accès, d'infrastructures pour le ski, la mise en place de télésièges "C", téléski "A" et de remontée mécaniques sur le versant nord avec l'ouverture de nouvelles pistes de ce côté, l'agrandissement du chalet de secours.

La phase B vise à augmenter encore plus l'attrait de cette station récréative en perfectionnant et en complétant les services offerts: piste de compétition, piste de ski de fond, terrain de golf, stationnement, chalet de ski et téléski flanc nord, route principale d'accès, infrastructures pour le parc estival-hivernal, alimentation électrique, aérobus: transport en commun reliant les unités d'habitations et les activités sportives, la construction d'un pont-barrage sur la rivière Jean Larose, qui traverse une partie du territoire au pied du Mont Ste-Anne.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche est responsable de l'exécution des travaux.

64307

ETAGEMENT A L'AVENUE ST-SACREMENT

(Voirie urbaine afférente à la relocalisation des voies ferrées)

Ce projet vise à améliorer la circulation urbaine en faisant passer le trafic de l'avenue St-Sacrement sous les emprises et les voies ferrées du CN et du CP.

Le CN construit le pont (viaduc) et la ville de Québec construit le passage inférieur: excavation des approches, infrastructures, pavage, trottoir, éclairage, murs de soutènement, gazonnement, drainage et aménagement des approches.

Le projet est financé par la Commission canadienne des Transports, le M.E.E.R., le gouvernement provincial, les chemins de fer CN et CP et est mis en oeuvre avec la collaboration de la ville de Québec.

64308

ETAGEMENT A LA 22IEME RUE

(Voirie urbaine afférante à la
relocalisation des voies ferrées)

Ce projet a pour objectif d'améliorer la circulation urbaine en faisant passer le trafic de la 22e Rue sous les emprises et les voies ferrées du CN.

Le coût du projet comprend la préparation des plans et devis, l'expropriation, le déplacement temporaire des voies de circulation et du CN, le déplacement d'utilités publiques, la construction du viaduc, les travaux de voirie (excavation, approche, trottoir et talus), ainsi que le pavage.

Le projet est financé par la C.C.T., le CN, le gouvernement provincial, le M.E.E.R. et la ville de Québec. Cette dernière en assume la responsabilité.

74309

BOULEVARD DE LA CAPITALE

(doublement de la voie périphérique
du Boulevard Henri Bourassa à la
route 15)

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel et à mettre en place une infrastructure régionale (réseau routier). Il facilite la circulation dans la zone périphérique (partie nord) de Québec. Cette voie rapide reliera éventuellement le Boulevard Henri VI (à l'ouest) à la route 138 (15) (à l'est d'une distance de 10.6 milles.

Le projet 74309 couvre une partie de cette autoroute, il s'étend du boulevard Henri Bourassa à la route 15 soit sur une distance de 4.5 milles. Ce projet comprend 3 tronçons:

- Le tronçon 1-long de 1.84 mille, va du boulevard Henri Bourassa jusqu'à la rivière Beauport.
- Le tronçon 2-long de 1.73 mille, va de la rivière Beauport jusqu'à la rue Labelle. Ce tronçon comprend la construction d'un pont sur la rivière Beauport.
- Le tronçon 3-long de 1 mille, va de la rue Labelle jusqu'à la route 138.

Les travaux comprennent la construction d'un pont, le terrassement, le gravelage, le pavage de la voie double, la mise en place des rampes d'échangeur, l'éclairage, l'embellissement et la signalisation.

Ces travaux sont le prolongement des travaux déjà entrepris au projet 64310 tronçon allant du boulevard Bertrand au boulevard Henri IV (3 milles) et permettront de faciliter le transport routier vers la Côte-Nord en plus d'améliorer l'accès au parc du Mont Ste-Anne.

Le ministère des Transports du Québec est responsable du projet.

64310

BOULEVARD HENRI IV- DU BOULEVARD
DE LA CAPITALE A LA ROUTE 2 ET
BOULEVARD DE LA CAPITALE DU BOULEVARD
HENRI IV AU BOULEVARD BERTRAND

Ce projet a pour objectif de promouvoir le développement industriel de la région. Il facilite la circulation dans la zone périphérique de Québec en complétant le boulevard Henri IV jusqu'au boulevard de la Capitale et en réalisant un premier tronçon.

Le projet couvre une distance de 3.75 milles et comprend 4 tronçons et 5 structures:

- Tronçon 1- de la route 2c au boulevard (0175 milles)
- Tronçon 2- du boulevard Henri IV à la rivière St-Charles
- Tronçon 3- de la rivière St-Charles à la route du Vallon
- Tronçon 4- de la route du Vallon au boulevard Pierre Bertrand (2,3 et 4 ont une longueur de 3 milles)

Les structures mises en place se trouvent au boulevard Pierre Bertrand, à la rue St-Paul, au rang St-Jacques et rivière St-Charles, à la route du camp Valcartier, au carrefour Henri IV.

Le ministère des Transports est le maître-d'oeuvre.

64311

RECONSTRUCTION DU PONT MARIE DE
L'INCARNATION SUR LA RIVIERE ST-CHARLES

Ce projet a pour but d'améliorer la circulation urbaine. Il comprend la construction du pont et l'élargissement des approches à partir du boulevard Hamel jusqu'à la rue St-Vallier. Le projet inclus également l'éclairage et le pavage du pont.

La ville de Québec en est le maître-d'oeuvre.

74312

MAIL ST-ROCH - INFRASTRUCTURES

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et à promouvoir la rénovation urbaine.

Ce projet comprend la construction d'un mail couvert sur la rue St-Joseph entre les rues de La Couronne à l'ouest jusqu'à et y compris la rue St-Dominique à l'est, sur une longueur d'environ 1,800 pieds, et le financement d'une partie des travaux de certaines infrastructures (systèmes d'aqueduc et d'égoût) en vue d'aider la ville de Québec à réaliser l'aménagement du mail St-Roch. C'est un projet-complément avec les autres projets de la Ville de Québec tel que le Holiday Inn.

La ville de Québec est le maître-d'oeuvre.

64313

PARC DE STATIONNEMENT DE L'HOTELDE VILLE - QUEBEC

Recherchant l'amélioration des conditions de vie urbaine ce projet tente de dégager les rues du Vieux Québec afin d'améliorer la circulation urbaine. Il vise à promouvoir le développement commercial en facilitant la circulation au centre de Québec, et l'accès au centre-ville pour les touristes et ceux qui y travaillent tout en sauvegardant l'aspect historique incomparable du centre-ville.

Ce stationnement souterrain est situé sous le terrain de l'Hôtel de Ville, dans le quadrilatère compris entre les rues Ste-Anne, Chauveau, côte de la Fabrique et Desjardins. Il a une capacité de 650 emplacements. Une forte dénivellation de terrain (55 pieds) permet un accès facile aux 4 niveaux.

Le projet comprend en réalité deux parties bien distinctes:

- 1- la partie stationnement
- 2- La partie réaménagement des jardins de l'Hôtel de Ville sur le toit dudit stationnement, à cause de la nécessité d'intégrer l'aménagement de cet espace aux exigences du Québec Historique.

Ce projet favorise le développement touristique de 2 façons:

- a) il permet la venue d'un plus grand nombre de touristes dans le centre-ville en facilitant le stationnement au coeur de la partie historique de la Ville
- b) il évite les démolitions qui doivent nécessairement accompagner une solution de stationnement en surface ou les défigurations résultant d'une solution de stationnement en hauteur.

La ville de Québec est responsable de ces travaux.

64314

CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE POMPAGE

DU B.A.E.Q.M.

Ce projet cherche à améliorer les services urbains locaux et régionaux. Il permet de lutter contre la pollution des eaux de la rivière St-Charles.

Il s'agit de construire deux postes de pompage: celui du nord-ouest et celui de Limoilou qui ont pour but de relever les égoûts de leur district respectif. Tous deux desservent la partie située au nord de la rivière St-Charles. La station de pompage de Limoilou est située à l'angle de la 6e Avenue et de la rue des Sables. Celle du nord-ouest est située sur la rue Mgr. Plessis.

Ce sont des investissements d'accompagnement dont les effets indirects peuvent être nombreux. En atténuant la pollution des eaux de la zone, nous rendons la ville et ses services plus attrayants pour la population et pour les industries.

La superficie totale sous la juridiction du Bureau est de plus de 250 milles carrés et englobe une vingtaine de municipalités ainsi que les cours d'eau et les lacs qui y sont situés et dont les plus connus sont: rivière et lac St-Charles, rivière et lac Jaune; lac Beauport, rivières Duberger, Lorette, Lairet, des Hurons, Grand-Desert, etc...

Le Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain est le maître-d'oeuvre.

64315

AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE L'USINE
DE FILTRATION DE LAUZON

L'objectif de ce projet est l'amélioration des services urbains locaux.

La cité de Lauzon projette à moderniser et augmenter la capacité de son usine de filtration. Doublant la capacité de son usine (de 2.0 à 4.0 M G J), elle sera en mesure de produire une eau potable à bon compte.

La cité de Lauzon est le responsable de ce projet.

64316

CONSTRUCTION DE L'USINE REGIONALE
DE FILTRATION DE LEVIS

Ce projet de Lévis traitait son eau potable de façon désuète. Elle a donc décidé de construire une usine moderne de filtration d'une capacité de 5.4 M.G.J. La cité a négocié une entente pour la vente d'eau aux municipalités voisines à l'exclusion de Lauzon. L'usine de traitement alimente donc Ville St-David, Pintendre, St-Henri de Lévis pour une capacité de 2.5 M.G.J. La cité de Lévis emploie à elle seule 2.0 M.G.J.

Le projet d'usine de filtration comprend l'usine de traitement et le poste de pompage; les conduites d'amenée d'eau brute; les conduite d'aqueduc de l'avenue Mont-Marie, celles qui sont parallèles à la rue St-Omer et celles de la rue Desjardins.

La cité de Lévis est responsable de ces travaux.

64318

RECONSTRUCTION DU PONT DORCHESTER SUR LA
RIVIERE ST-CHARLES

Ce projet vise à améliorer la circulation urbaine.

L'ancien pont Dorchester, traversant la rivière St-Charles depuis la 3e avenue, dans le quartier Limoilou, jusqu'à la rue du Pont, dans le quartier St-Roch, est remplacé par un pont de 330 pieds de longueur et de 80 pieds de largeur. Ce nouveau pont comprend quatre voies routières de 12 pieds de largeur chacune et deux trottoirs. Le tout est fait en béton armé, recouvert d'une membrane imperméable et d'une surface d'usure. Le projet comprend également un système d'éclairage de même que les garde-corps du pont.

Le responsable de ces travaux est la ville de Québec.

64319

GIFFARD-AQUEDUC ET EGOUTS POUR LE PARC
INDUSTRIEL

Ce projet a pour but de promouvoir le développement industriel. Il s'agit de la construction d'une conduite principale de distribution dans la partie nord-est de la cité; d'une conduite d'aqueduc à travers le boulevard de la Capitale et la voie de service nord de même qu'une conduite d'égoût sanitaire; d'une conduite d'égoût pluvial dans la voie de service nord; et de travaux de voirie (terrassment et gravelage) sur une section de la voie de service nord et une section de l'avenue St-David.

La cité de Giffard est le maître d'oeuvre.

64320

ST-DAVID DE L'AUBERIVIERE-AQUEDUC ET ETOUTS
POUR LA ZONE INDUSTRIELLE

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel. Il s'agit d'aider la municipalité à la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égoûts requis pour son parc industriel, et plus particulièrement pour les compagnies Golden Eagle et Ashland Chemicals Co. (usine de fabrication de noir de gaz).

Les travaux comprennent la pose d'une conduite principale d'égoût pluvial sur une longueur totale de 2,350 pieds, l'extension du réseau municipal d'égoût sanitaire et l'extension du réseau municipal d'aqueduc. Ces conduites d'aqueduc servent aussi pour fins de protection contre l'incendie. A ces fins, elles sont requises par la compagnie Golden Eagle.

La municipalité de St-David de l'auberivière est responsable de ces travaux.

64321

ST-HENRI DE LEVIS-AQUEDUC ET EGOUTS POUR
LA ZONE INDUSTRIELLE

Ce projet a pour objectif d'aider au développement industriel.

Cet ouvrage comprend des travaux d'aqueduc et d'égoût entre la rivière Etchemin et le parc industriel afin de fournir l'eau à l'usine Polyéthylène Kébec Inc. érigée à St-Henri de Lévis et au système de protection contre les incendies.

La municipalité de St-Henri de Lévis est le maître d'oeuvre.

64322

HABITATIONS LE LONG DE LA RIVIERE ST-CHARLES
VILLAGE DE L'ANSE

Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et de promouvoir la rénovation urbaine. Il permet aux familles dont le revenu se situe entre \$4,000 et \$6,000 dollars par année, de se loger convenablement.

Outre cet objectif, le projet entend encourager de nouvelles initiatives tant sur le plan de la conception de l'habitation que sur les divers éléments techniques, administratifs et financiers.

Les Habitations Village de l'Anse comprennent 420 appartements. Ce complexe intègre les logements et les services communautaires tels que magasins à caractère "service local" et un centre médical. Elles se situent le long des berges de la rivière St-Charles, à la hauteur du pont Drouin, au carrefour des rues Dorchester et de la Croix-Rouge.

La clientèle visée pour ce projet est celle de la basse ville en particulier.

Les Habitations Village de l'Anse Inc. sont responsables de ce projet.

SCHEMA D'AMENAGEMENT DE QUEBEC C.U.Q.

Ce projet cherche à améliorer les conditions de vie urbaine et à améliorer la qualité des services urbains régionaux.

Dans la première PHASE, les travaux couvrent l'ensemble de la région administrative de Québec, et doivent fondamentalement servir à dégager toutes les implications socio-économiques susceptibles d'influencer directement ou indirectement l'aménagement et le développement de la zone spéciale de Québec.

Dans la seconde PHASE, des travaux plus spécifiques couvrent l'ensemble de la zone spéciale, soit le territoire de l'actuelle COMMUNAUTE URBAINE et les principales zones agglomérées de la Rive-Sud.

Dans la troisième PHASE, l'intégration des résultats d'étude des deux phases précédentes sera réalisée en vue de constituer l'ESQUISSE EFFECTIVE D'AMENAGEMENT de la zone spéciale de Québec.

Les opérations menées au cours de ces trois phases constituent donc la PREMIERE ETAPE dans la réalisation du schéma d'aménagement de la COMMUNAUTE URBAINE de Québec, soit celle de l'ESQUISSE.

Cette esquisse servira de guide et d'outil d'orientation en attendant la préparation du SCHEMA D'AMENAGEMENT, soit l'ETAPE NO 2, devant assurer la continuité du cheminement et réunir tous les éléments opérationnels d'un véritable plan de développement et d'équipements/secteurs d'activité; ceci une fois qu'un choix aura été effectué au niveau des options présentées dans le cadre de l'esquisse.

La C.U.Q. est responsable de ce projet.

64324

ÉCOLES POLYVALENTES-QUEBEC

L'objectif poursuivi est l'amélioration des services urbains locaux et régionaux.

Ce projet a permis aux commissions scolaires régionales de Neufchatel, Charlesbourg et Courville de réaliser des travaux d'entretien et de construction à leurs écoles secondaires polyvalentes.

Le ministère de l'Éducation est le maître d'oeuvre.

ETUDE REGIONALE DE CADRAGE (O.P.D.Q.)

Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et de donner une qualité supérieur aux services urbains locaux et régionaux.

Dans cette étude, la firme d'experts-conseil doit à partir d'une analyse générale des potentiels et besoins principalement dans les domaines de la population, l'emploi et la structure industrielle, l'armature urbaine, la voirie, l'habitation et les équipements majeurs, fournir des données précises et opérationnelles pour définir l'utilisation optimale du territoire de la région administrative et économique, et plus particulièrement de la zone spéciale de Québec à des fins d'aménagement et de développement.

Le résultat de ces études, tout en permettant de consolider et valoriser les opérations subséquentes du schéma d'aménagement pourra servir à amorcer une programmation concertée d'investissements gouvernementaux, incluse dans le cadre d'une esquisse générale d'aménagement, celle-ci dégagera un effort de synthèse économique-spatiale, un éventail souple de diverses options et hypothèses cohérentes d'aménagement et de développement pour l'ensemble du territoire pour l'horizon 1971-85.

A l'heure actuelle, toutes les études de cadrage sont terminées notamment celles portant sur l'analyse économique, sur le tourisme et la récréation, sur les transports, et sur les équipements majeurs (éducatifs, hospitaliers, parcs industriels). La firme d'experts-conseils a même préparé l'esquisse-synthèse pour la région administrative et pour la zone spéciale. C'est ainsi que cette dernière incorpore les centres administratifs, les espaces verts à préserver et le réseau routier anticipé.

L'O.P.D.Q. est responsable de cette étude.

64326

PLAN DIRECTEUR-PLACE ROYALE

(Etude d'urbanisme et de rentabilité)

Ce projet consiste à préciser un plan de mise en valeur de Place Royale. Il se divise en deux études distinctes: une étude de rentabilité effectuée par Pluram Inc. et une étude d'urbanisme faite par Jean Cimon.

L'étude de rentabilité se subdivise en six sections:

- 1- Relations à l'environnement
- 2- La fréquentation et les besoins en espace
- 3- L'utilisation des bâtiments
- 4- Revenus et dépenses
- 5- Bénéfices directs: taxes, emplois, etc...
- 6- Structure et modalités de gestion.

L'étude d'urbanisme se subdivise en trois phases:

- A) Etude de l'environnement urbain
- B) Esquisse de programme
- C) Paysage urbain

Ces deux études tentent de préciser l'avenir de Place Royale.

Le ministère des Affaires Culturelles est responsable de ce projet.

64327
64328
74335

24

PARC INDUSTRIEL ST-AUGUSTIN

(Services et Voirie)

Ce projet a pour but de faciliter le développement industriel sur une base régionale.

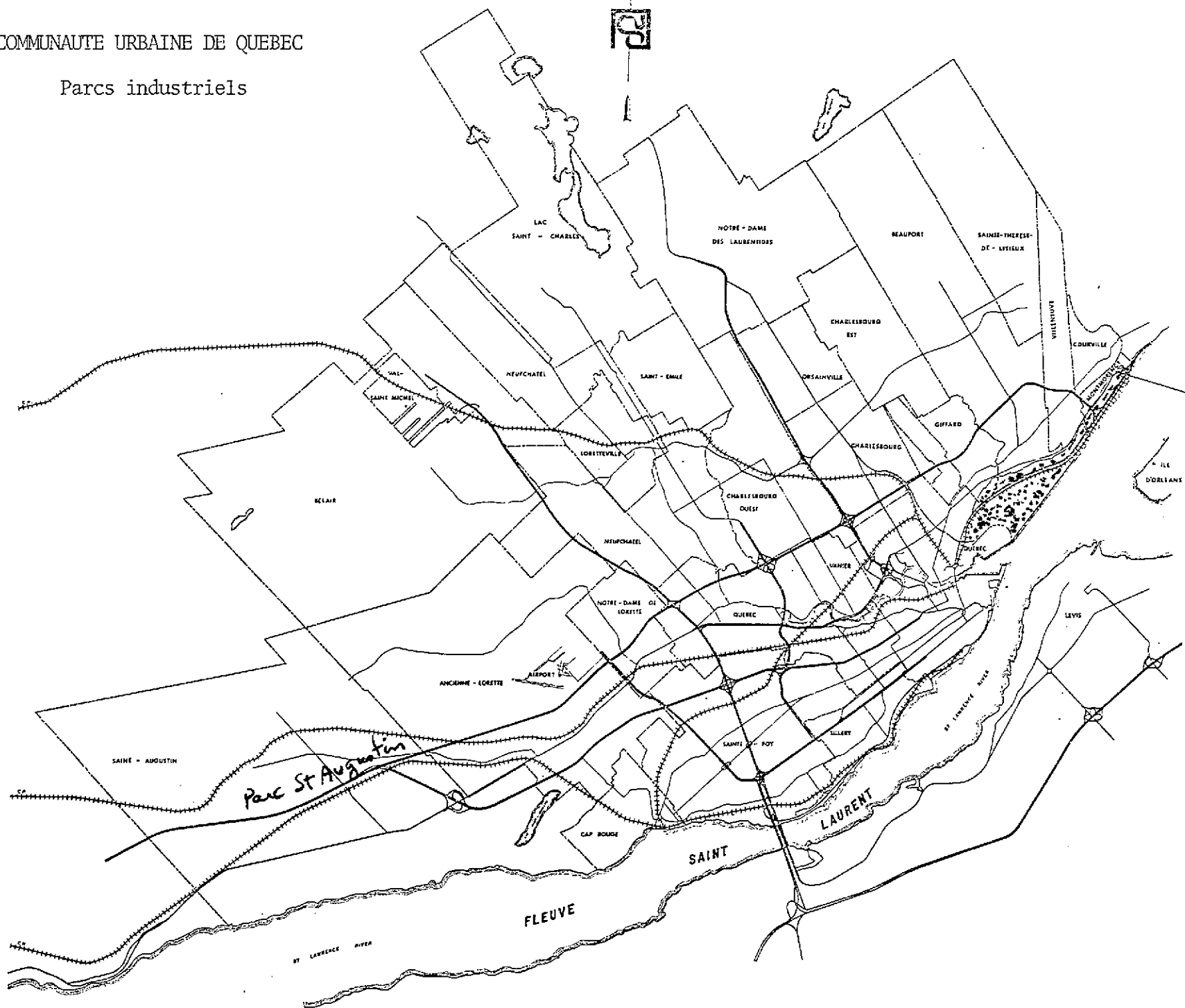
L'item "service" signifie que l'on va doter le parc industriel de 20,000 pieds de tuyaux d'aqueduc et d'égoût, de plus on construit environ 5 milles de route à l'intérieur du parc ainsi qu'un réservoir d'eau d'une capacité de un million de gallons. L'item "voirie" correspond à la construction d'un étage du Boulevard Charest au dessus de la voie du CN et au prolongement du boulevard Charest jusque dans le parc industriel.

Le parc St-Augustin est limité au nord par la voie ferrée du CN, au sud par la route no 2, et à l'ouest par la route du Lac St-Joseph.

La C.U.Q. est responsable du projet sauf pour les travaux routiers qui sont assumés par le ministère des Transports du Québec.

COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

Parcs industriels



64329

C.R.I.Q.-CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE
DU COMPLEXE SCIENTIFIQUE DE QUEBEC

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel et à favoriser la promotion et la recherche industrielle.

Le projet consiste à construire, à aménager et à équiper certains édifices du Centre de Recherche industrielle à Ste-Foy en vue de fournir de l'aide à la petite et moyenne entreprise québécoise.

Le Centre de recherche industrielle s'adresse surtout aux entreprises qui, parce que trop petites ou peu fortunées, ne peuvent effectuer elles-mêmes les recherches nécessaires à leur progrès technologique et économique. Il a pour mandat d'effectuer de la recherche appliquée, de mettre au point de nouveaux produits et des nouveaux procédés, de stimuler l'innovation dans les entreprises québécoises. Son rôle est indispensable dans une société moderne où le développement industriel et la restructuration sont de plus en plus fonction de la capacité d'innover.

Le ministère des Travaux publics est responsable de la construction de cet édifice.

64330

RECONSTRUCTION DU PONT DROUIN

Ce projet a pour objectif d'améliorer la circulation urbaine.

L'actuel pont Drouin a été démoli et un nouveau pont est construit en béton armé avec poutres de béton précontraint.

Ce projet répond au besoin d'améliorer les voies de circulation de ce secteur de la ville de Québec. Il s'inscrit comme complément au programme d'aménagement de la rivière St-Charles.

La ville de Québec est le maître d'oeuvre.

64331

AQUEDUC ET EGOOTS-ST-FEREOL LES NEIGES

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine. Le projet se divise en quatre parties:

- le système d'aqueduc
- le réservoir
- le système d'égoût sanitaire
- l'usine d'épuration d'eau

Il consiste à construire un système d'aqueduc et d'égoût installé le long de la route Royale entre le village de St-Féréol les Neiges et le Mont Ste-Anne.

Une usine d'épuration de 100,000 gallons a également été construite.

La municipalité de St-Féréol les Neiges assume la responsabilité du projet.

64332

AMENAGEMENT DES BERGES DE LA RIVIERE
ST-CHARLES

Ce projet a pour but d'améliorer les conditions de vie urbaine et de contribuer à la rénovation urbaine.

En 1969 lors de la signature de l'Entente tripartite fédérale-provinciale-municipale, il avait été convenu que la rivière St-Charles serait canalisée du pont Samson au pont Scott (étapes I, II, III) soit sur une longueur d'environ 10,000 pieds ou 2.2 milles à un coût de \$16 millions financé à 50% par les Ports nationaux, 35% par le gouvernement du Québec et 15% par la ville de Québec. Le fédéral assumant la construction du côté nord, le côté sud étant à la charge du provincial et du municipal.

Au début de 1971, suite à des quantités d'excavation et de remplissage plus élevées, que prévues ainsi qu'à des augmentations des coûts de construction, les trois parties impliquées ont décidé, en vue de demeurer à l'intérieur du budget de \$16 millions, de retrancher du programme de canalisation prévu une longueur d'environ 400 pieds, soit la section comprise entre le pont de l'Aqueduc et le pont Scott (étape III A).

Toutefois, en décembre 1971, le MEER s'engageait envers la ville de Québec à financer, via l'Entente sur les zones spéciales, les travaux de l'étape III A pour un montant de \$450,000.

A l'automne 1972, le MEER inscrivait à son budget des zones spéciales, pour l'année financière 1973-74, un autre montant de \$400,000 pour le nettoyage de la rivière, le lit de la rivière St-Charles étant rempli de déchets en décomposition qui dégagent une odeur nauséabonde, et pour empêcher les déchets de pénétrer dans la rivière à la marée montante. Le solde étant utilisé pour divers autres travaux mineurs sur la rivière St-Charles tel que pour compléter les travaux d'aménagement sur une longueur de 40 pieds car ils avaient été laissés en plan en 1972-73 à cause de la construction du Pont Drouin.

De plus, dans le cadre de l'aménagement de la rivière St-Charles, le MEER a contribué à la construction de trois ponts sur la St-Charles (pont Marie de l'Incarnation, pont Dorchester et pont Drouin).

La ville de Québec est responsable de ce travail.

74334

REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DU VALLON-
STE-FOY (2 viaducs)

Le but de ce projet est d'améliorer la circulation urbaine.

Ce projet consiste à réaménager la route du Vallon par la construction d'une voie en dépression (tunnel à 5 voies) d'une longueur de 700 pieds entre le chemin Ste-Foy et les Quatres Bourgeois, et d'y prévoir des viaducs aux intersections de ces deux artères ainsi que d'un échangeur au sol au carrefour Quatre-Bourgeois.

Cette route (nord-sud) revêt une fonction régionale puisqu'elle déservira le boulevard de la Capitale (projet 64310), le boulevard Charest et le boulevard Laurier.

Le ministère de la Voirie considère ce boulevard comme un axe régional important pour la circulation future du Québec métropolitain. On voit également que ce projet a un achalandage particulier à cause de la proximité de l'Université Laval.

Le ministère des Transports du Québec est le responsable de ce projet.

74336

HABITATIONS PLACE ROYALE

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et à accélérer la rénovation urbaine.

La subvention permettra d'acheter le terrain de l'Ilot Fargues. Ce terrain revient à la ville de Québec qui érigera un complexe domiciliaire pour accommoder les gens déplacés par la rénovation de Place Royale.

La ville de Québec est responsable de ce projet.

74337

COLLECTEUR D'EGOUT PLUVIAL-CHARLESBOURG

Ce projet a pour objectif l'amélioration de la qualité des services urbains locaux. Il s'agit précisément de canaliser la rivière Lairet sur une longueur approximative de 3600 pieds.

A cause de travaux effectués par la cité de Québec, sur l'Avenue des Cerisiers, les eaux qui s'écoulaient naturellement par la rivière Lairet antérieurement sont refoulées. Pour éviter des inondations dans le secteur sud de la cité de Charlesbourg, soit sur les rues no 41, 42, 43 ouest, et pour permettre le développement à court terme, de secteurs à caractère résidentiel, il est devenu nécessaire de faire effectuer le creusage de cette rivière.

Le projet se divise en deux parties, soit:

- collecteur sud-est
- collecteur sud-ouest

Le collecteur sud-est est prévu pour canaliser un cours d'eau existant. Cette canalisation nécessite la pose d'une conduite en béton armé d'un diamètre variant de 60 à 96 pouces, sur une longueur approximative de 3,670 pieds linéaires. Ce projet est nécessaire car la ville de Québec ne pouvait recevoir ces eaux dans son réseau.

Le collecteur sud-ouest permettra de canaliser à l'aide d'une conduite de neuf pieds quatre pouces de hauteur par dix pieds de largeur, une partie de la rivière Lairet sur une longueur approximative de 3,640 pieds linéaires.

Le bassin drainé par cette rivière comprend une bonne partie du territoire de la Municipalité de Charlesbourg-Ouest.

La ville de Charlesbourg est responsable de ce travail.

ETUDE DE DEVELOPPEMENT D'EXPO-QUEBEC

Ce projet vise à développer le potentiel touristique et à aider le développement du potentiel récréatif et touristique du Québec métropolitain. Le but de cette étude est de dégager les grandes voies du développement futur d'Expo-Québec et de situer le projet de pavillon polyvalent.

Cette étude se divise en 4 études particulières:

- Etude de la clientèle
- Etude sur les loisirs et le sport
- Etude du marché potentiel d'exposition
- Etude sur l'administration d'Expo-Québec

Ces études sont conduites sous la direction d'un comité tri-partite (fédéral, provincial et municipalité de Québec). On espère que l'étude va permettre d'améliorer le rendement d'Expo-Québec et de la faire participer encore davantage au développement économique de la région de Québec.

Suite à ces différentes études, il sera alors possible dans le cadre de l'Entente Canada-Québec, de contribuer d'une façon plus éclairée au financement des équipements nécessaires pour rendre Expo-Québec à l'échelle des grandes expositions canadiennes.

Un pavillon polyvalent pour Expo-Québec peut servir à de multiples usages: d'une part il permettrait la tenue d'expositions agricoles, commerciales et industrielles à l'année longue, ce qui favoriserait l'expansion économique de la région; d'autre part, il pourrait être utilisé comme centre communautaire de loisirs et de sports.

La Ville de Québec est responsable de ce projet.

74339

ST-AUGUSTIN, PLAN DIRECTEUR D'URBANISME

L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et de perfectionner la qualité des services urbains locaux et régionaux. Avant de songer à faire installer des services, il est impératif d'effectuer un schéma d'aménagement du territoire de St-Augustin. Cette étude servira comme instrument-clé pour le développement rationnel futur de cette municipalité.

On peut tenter de résumer les fonctions du plan directeur ainsi, ce plan:

- détermine l'usage, l'utilité de chacune des parties du territoire urbain;
- spécifie les modes d'implantation ainsi que les densités d'occupation;
- élabore un réseau de voies de circulation.

Le plan d'urbanisme prend appui sur le règlement de zonage pour atteindre les buts visés.

La municipalité de St-Augustin est responsable de ce projet.

74340

ETAGEMENT BOULEVARD VERSANT NORD-
STE-FOY

Ce projet vise à améliorer la circulation urbaine.

Ce projet consiste à construire un étagement du boulevard du Versant Nord au dessus de la route du Vallon afin d'améliorer la circulation sur ces deux voies.

La ville de Ste-Foy est le maître d'oeuvre de ce projet.

74341

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

La création de cette société par le gouvernement du Québec aurait pour but de promouvoir le développement industriel de la région de Québec en général et du complexe industrialoportuaire en particulier.

La société aura pour fonctions :

- A) d'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone décrite à l'annexe, d'un complexe industriel et portuaire susceptible de contribuer au développement économique du Québec et particulièrement à celui de la région de Québec
- B) d'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec assumera la responsabilité de cette entreprise.

74342

SOCIÉTÉ DE GESTION DU VIEUX QUÉBEC

L'objectif de ce projet est de développer le potentiel touristique et de mettre particulièrement en valeur celui du vieux Québec. La formation d'une telle société devient de plus en plus nécessaire en vue de planifier, programmer, coordonner et mettre en oeuvre la restauration de l'ensemble du Vieux Québec.

Cette société à caractère privé aurait pour but de planifier l'action à prendre pour l'aménagement du Vieux Québec, de prévoir les problèmes à résoudre pour la mise en oeuvre de l'aménagement et de préciser le coût du projet. Il ne faudrait pas non plus oublier que la société devra intégrer à ses travaux toutes activités économiques qui prendront place dans le Vieux Québec pendant qu'elle s'occupe de cette phase de planification et d'évaluation du programme à réaliser.

Le ministère des affaires culturelles du Québec en assumerait probablement la responsabilité.

74343

EQUIPE METROPOLITAINE DE PLANIFICATION
ET D'URBANISME

Ce projet a pour objectif d'améliorer le travail de la planification régionale et urbaine en aidant la Communauté Urbaine de Québec à mettre en place une équipe de planification et d'urbanisme.

Depuis 2 ans, l'Entente a financé des études pour mieux connaître les orientations du développement et de l'aménagement du Québec métropolitain, il est nécessaire maintenant que les organismes régionaux poursuivent et précisent ces travaux. Ce projet consiste donc à permettre à la C.U.Q. de se donner une équipe permanente de planification régionale.

La C.U.Q. assume la responsabilité de la réalisation de ce projet.

74344

ASCENSEUR-PLACE ROYALE

Ce projet a pour objectif d'améliorer la circulation urbaine.

Différentes options sont actuellement envisagées en vue de moderniser l'ascenseur actuel qui s'avère dangereux pour les usagers. Cet ascenseur est important pour la liaison entre la haute-ville et la Place Royale.

L'ascenseur est un des moyens actuels pour l'individu d'accéder à la Place Royale et sa modernisation facilitera les visites touristiques. Certains, parmi les consultants retenus pour étudier l'aménagement de la Place Royale, croient que la modernisation de l'ascenseur pourra apporter beaucoup à la mise en valeur de cette partie de la vieille ville et plus particulièrement à Place Royale.

La ville de Québec serait le maître d'oeuvre de ce projet.

L'objectif de ce projet est d'améliorer la circulation urbaine dans le vieux Québec.

Depuis la publication du concept général de réaménagement du Vieux Québec les problèmes occasionnés par le transport en commun et le stationnement n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi. La prolifération des projets publics et privés de restauration et de développement à l'intérieur des murs ne fait qu'accroître le problème de circulation à l'intérieur des murs. Les auteurs du concept général de réaménagement considéraient qu'il fallait repenser entièrement la question si l'on désirait éviter une plus grande emprise de l'automobile sur les espaces historiques.

Avec la réalisation du projet de restauration de l'Ilot de l'Arsenal, la poursuite des travaux à la Place Royale, les besoins en stationnement de l'Hôtel-Dieu, les trois hôtels en construction, il devient urgent d'étudier cette question, particulièrement avec les autorités de la Ville de Québec, de la CTCUQ et possiblement d'autres ministères provinciaux pour le développement d'un concept et d'un programme de circulation dans la partie de la ville à l'intérieur des murs.

La Ville de Québec serait le maître d'oeuvre.

74346

CONCEPT D'AMENAGEMENT DE L'ILE D'ORLEANS

Ce projet a pour but de développer le potentiel touristique et d'avantager le développement du potentiel récréatif et touristique du Québec Métropolitain.

Le projet consiste à développer le concept d'aménagement de l'île d'Orléans selon les sujets suivants:

- 1- concept d'aménagement, de sauvegarde et de mise en valeur de tout le territoire de l'île.
- 2- étude technique d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées.
- 3- concept de restauration historique et touristique du patrimoine culturel.

L'OPDQ sera le maître-d'oeuvre.

74348
74349
74350

RELOCALISATION DES VOIES FERREES

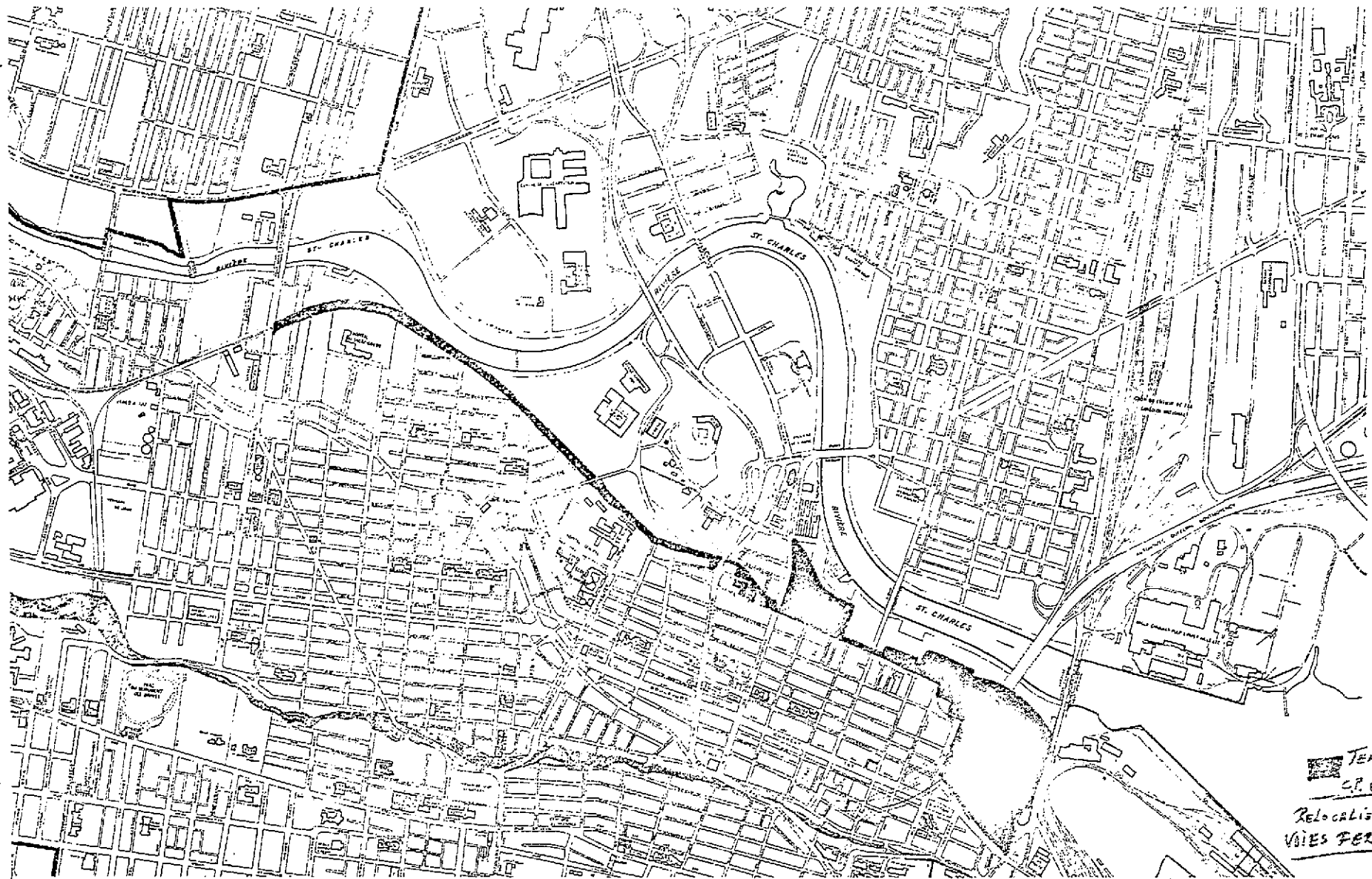
Ce projet a pour but d'améliorer les conditions de vie urbaine et de promouvoir la rénovation urbaine.

Le projet de relocalisation des voies ferrées hors du Bas de la Ville de Québec exige qu'une évaluation professionnelle du coût des terrains que la Ville de Québec achètera des compagnies ferroviaires Canadien National et Canadien Pacifique.

La Ville de Québec deviendra propriétaire des terrains libérés par l'abandon du service ferroviaire dans la basse-ville par les sociétés CN et CP afin d'assurer un réaménagement ordonné du quartier St-Roch.

L'abandon du service ferroviaire dans ce secteur de la Ville de Québec a fait l'objet d'un accord avec les sociétés CN et CP. Cet accord implique que les deux compagnies seront indemnisées pour les frais entraînés par la relocalisation de leurs installations hors du quartier St-Roch.

La Ville de Québec sera le maître d'oeuvre.



TERRAIN
C.P. ETCN
RELOCALISATION
VIES FERREES

74351

TERRAIN DE LOISIRS A BERNIERES

Le but de ce projet est d'améliorer le potentiel récréatif du Québec métropolitain. Il s'agit d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation d'un parc régional situé sur le site des chûtes de la rivière Chaudière dans la municipalité de Bernières.

74352

EQUIPE DE DEVELOPPEMENT ET DE PROMOTION
TOURISTIQUE

Ce projet a pour objectif de promouvoir le développement touristique sur l'ensemble du territoire du Québec métropolitain.

Le projet consiste à aider la Communauté Urbaine de Québec à organiser son service de promotion touristique. Il faut mentionner qu'un comité conjoint a été formé au mois d'août 1973 pour coordonner les énergies des secteurs publics et privés. Cette structure touristique régionale comprend la Communauté urbaine de Québec, le comité de Tourisme de la Chambre de Commerce et le service Hospitalité-Québec.

Pour sa part, le Service du Tourisme et des Congrès de la C.U.Q. aura les tâches suivantes: la promotion touristique générale de son territoire, la promotion des congrès d'associations dans la région de Québec et des services généraux à fournir à l'occasion de la tenue des congrès, ainsi que l'accueil et à l'information touristique officielle. Ce service remplira donc un rôle général pour l'ensemble du territoire qu'il dessert.

La C.U.Q. est responsable de ce projet.

LA ZONE SPECIALE DE TROIS-RIVIERES

La zone spéciale de Trois-Rivières compte une population d'environ 180,000 personnes et est située à mi-chemin entre Montréal et Québec. Le rythme de croissance démographique de l'agglomération trifluvienne qui était relativement faible entre 1961 et 1966 (7.1%) s'est accru sensiblement (10.0%) entre 1966 et 1969 pour dépasser le rythme provincial (8.2%). Dans le cas de Shawinigan-Grand-Mère, le rythme est négatif depuis 1961.

Le secteur manufacturier de Trois-Rivières est dominé par quatre groupes: papier et produits connexes, produits métalliques primaires, matériel de transport et appareils électriques, et textiles. A Shawinigan, les quatre principaux groupes manufacturiers sont: produits chimiques, papier et produits connexes, produits métalliques primaires et textiles.

On constate que l'économie de ces deux agglomérations est dominée la première par le groupe papier qui a une croissance lente actuellement à l'échelle du Québec et la seconde par les groupes chimie et papier. Or le groupe chimie tend à se relocaliser dans la région de Montréal. Quant au groupe textile, il est aussi en perte de vitesse dans toute la province. Ceci explique la faible croissance de ces deux agglomérations au cours de la dernière décennie.

Depuis 1970, l'Entente a engagé environ \$27.5 millions dans cette zone soit \$16.0 millions en subventions et \$11.5 millions en prêts.

Parmi les projets entrepris dans cette zone, les plus importants sont ceux reliés à la réalisation du réseau routier: la Transquébécoise, l'autoroute 40 et la voie intermunicipale. La Transquébécoise reliera éventuellement la région de l'Estrie à celle de la Mauricie, la zone spéciale participe aux travaux d'aménagement de cette route entre Trois-Rivières et Shawinigan. La voie intermunicipale reliera Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, il s'agit d'une voie rapide. L'autoroute 40 relie Trois-Rivières à Montréal, la zone spéciale participe aux travaux pour prolonger l'autoroute jusqu'à Trois-Rivières. Tout comme dans Québec, la zone de Trois-Rivières a de la difficulté à attirer les industries malgré la qualité des infrastructures en place; les implantations industrielles prévues dans le parc de Bécancour ne se concrétisent pas rapidement. Au cours des deux prochaines années, les efforts devront tendre à promouvoir le développement industriel.

OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS/ ZONE SPECIALE DE TROIS-RIVIERES

SOUS-OBJECTIFS

FINANCEMENT
ZONE SPECIALE
(\$'000)

OBJECTIFS

SOUS-OBJECTIFS

1. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

1.1 Aménager le réseau routier régional

1.2 Faciliter l'implantation et l'expansion
industrielle

17,700

3,007

2. AMELIORER LES CONDITIONS DE
VIE URBAINE

2.1 Améliorer le réseau routier local et les
services municipaux.

2.2 Mettre en valeur certains sites
récréatifs et touristiques

6,358

427

OBJECTIF 1. PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

SOUS-OBJECTIF

PROJET

CODE	DESCRIPTION	TOTALPARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT SUBVENTIONS/PRETS	

AMENAGER LE RESEAU
ROUTIER REGIONAL

74424 74401	Voie intermuni- cipale		7,500		56/44	
74404	Autoroute 40		3,100		42/58	
64415 74407	Route Transquébécoise		7,100		84/16	

FACILITER L'IMPLAN-
TATION ET L'EXPAN-
SION INDUSTRIELLE

64402	Route raccordant le parc industriel de Shawinigan à la Transquébécoise		870		100/0	Terminé
64403	Trois-Rivières/aqueduc et égouts pour desservir le parc industriel		1,337		100/0	Terminé
64420	Trois-Rivières/chemin d'accès au parc industriel		200		63/37	Terminé
64416	Schéma d'aménagement		150		100/0	
74421	Bécancour/voie d'accès et égout collecteur		450		50/50	

OBJECTIF 2. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

PROJET

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT SUBVENTIONS/PRETS	

AMELIORER LE RESEAU
ROUTIER ET LES
SERVICES MUNICI-
PAUX

64414	Ecole polyvalente	2,757		0/100	
64419	Trois-Rivières/prolongement du Boul. Des Récollets	567		62/38	
64411	Trois-Rivières/étagement à la rue Père Daniel	232		0/100	
64410	Trois-Rivières/égouts pluviaux et voirie	1,030		0/100	
64408	Trois-Rivières/augmentation de l'usine de filtration	781		40/60	Terminé
64413	Cap-de-la-Madeleine/Etude hydrogéologique	131		100/0	
64412	Cap-de-la-Madeleine/Alimentation en eau potable	220		0/100	
74422	Bécancour/révision cadastrale	80		100/0	
74423	Shawinigan/conduite d'eau	60		100/0	
74425	Services municipaux/Saint Louis de France	500		100/0	

OBJECTIF 2. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

PROJET

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT SUBVENTIONS/PRETS	

METTRE EN VALEUR
CERTAINS SITES
RECREATIFS ET
TOURISTIQUES

64405	Mise en valeur du manoir de Niverville		143	100/0	
64406	Mise en valeur du site historique des Vieilles Forges		60	100/0	
64418	Grand-Mère/chemin d'accès au Centre de ski		224	70/30	Terminé

74401

VOIE INTERMUNICIPALE-TROIS-RIVIERES DE
LA TRANSQUEBECOISE A LA RUE PERE DANIEL

Le but de ce projet est de promouvoir le développement industriel et de faciliter l'implantation et l'expansion industrielle. Ce projet permettra de réaliser une partie de la première phase d'une voie rapide entre Trois-Rivières ouest et Cap-de-la-Madeleine.

Ce projet répondra au besoin d'améliorer les voies de circulation dans la zone de Trois-Rivières ouest et Cap-de-la-Madeleine. Ce projet a permis de réaliser l'échangeur Thibault au Cap-de-la-Madeleine et d'entreprendre un tronçon de 2.1 milles entre l'autoroute transquébécoise et la rue Père Daniel.

Le ministère des Transports du Québec est le maître d'oeuvre.

64402
64417

ROUTE RACCORDANT LE PARC INDUSTRIEL DE
SHAWINIGAN A LA TRANSQUEBECOISE

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel et à faciliter l'implantation et l'expansion industrielle.

Il s'agit de la construction d'un pont (viaduc du boulevard des Hêtres et du boulevard Royal) reliant deux tronçons de la voie raccordant le parc industriel à la Transquébécoise. Les travaux se divisent en trois sections:

- la 14e avenue, du boulevard St-Sacrement à la 58e rue (1,170 pieds)
- l'échangeur à la route 19, situé entre la 58e rue, la voie ferrée du CP, la 66e rue et le boulevard des Hêtres (6,340 pieds)
- la voie de raccordement qui va de la route 19 à l'intersection de la Transquébécoise (4,700 pieds)

La municipalité de Shawinigan est responsable de ces travaux.

64403

AQUEDUC ET EGOUTS POUR DESSERVIR LE PARC
INDUSTRIEL DE TROIS-RIVIERES

L'objectif de ce projet est de promouvoir le développement industriel et de faciliter l'implantation et l'expansion industrielle.

La municipalité de Trois-Rivières a décidé d'ouvrir un nouveau parc industriel et ce projet exige l'installation d'un égoût collecteur et d'une conduite maîtresse d'aqueduc. L'égoût collecteur a une longueur d'environ 20,000 pieds et la conduite d'alimentation d'eau (12 po. dia.) est d'environ 10,500 pieds de long.

Il permettra à la municipalité d'attirer des entreprises petites et moyennes et de créer des emplois dans la zone.

La ville de Trois-Rivières assume la responsabilité de ce projet.

74404

AUTOROUTE 40 DE POINTE DU LAC A LA
TRANSQUEBECOISE

Ce projet a pour but de promouvoir le développement industriel et de faciliter l'implantation et l'expansion industrielle.

La réalisation de ce projet permettra de relier la zone industrielle de la Mauricie au pôle de développement de Montréal.

Cette route reliera éventuellement Montréal à Trois-Rivières par la rive Nord du fleuve St-Laurent. Un tronçon de l'autoroute est déjà en service et permet d'aller de Montréal à Berthierville. Il reste à compléter la construction du tronçon allant de Berthierville à Trois-Rivières, environ 30.0 milles.

L'Entente en participant à ce travail permettra d'en accélérer la réalisation. Il est donc prévu que le ministère des Transports du Québec construise la section Berthierville-Pointe-du-Lac à même son budget ordinaire et que l'Entente lui vienne en aide pour la construction de la dernière section entre Pointe-du-Lac et Trois-Rivières, environ 6.5 milles.

Le ministère des Transports du Québec assure la réalisation de ces travaux.

64405

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU MANOIR
DE NIVERVILLE

Ce projet vise à améliorer les richesses historiques de Trois-Rivières en vue d'y attirer un plus grand nombre de touristes.

En 1761, le Sieur de Niverville, Claude Joseph Boucher donne son nom au manoir. En fait, le manoir de Niverville situé sur la rue Bonaventure est une résidence privée de cinq appartements où loge la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Décrété monument historique par le ministre des Affaires culturelles du Québec, le manoir a été restauré. Cet ouvrage comprend le curetage et les fouilles, les travaux de restauration du manoir, les travaux de mécanique et d'électricité, la décoration intérieure ainsi que l'aménagement paysagiste.

Le ministère des Affaires culturelles est responsable de ces travaux.

64406

RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU SITE
HISTORIQUE DES VIEILLES FORGES

Ce projet vise à améliorer les richesses historiques de Trois-Rivières en vue d'y attirer un plus grand nombre de touristes.

En 1738, c'est l'inauguration officielle des Forges de Saint-Maurice grâce à l'initiative de François Poulin de Francheville, propriétaire de la seigneurie de St-Maurice. Déjà en 1741, les Forges sont la plus importante industrie du pays. Elles produisent entre autres choses des marmites, poêles, mortier et hâches.

Au cours des années, sous les différents régimes militaires, les forges de St-Maurice fabriquent des canons et des boulets. Pendant un siècle et demi, les Forges connurent des hauts et des bas. Puis, en 1883, le fourneau ne se rallume plus. Mais elles ne demeurent pas moins le berceau de l'industrie sidérurgique au Canada et peut-être même de l'Amérique du Nord.

Le territoire des Vieilles Forges, décrété site national par le gouvernement fédéral, a été restauré. Cet ouvrage comprend la consolidation des vestiges archéologiques et la mise en valeur de la grande maison, du haut-fourneau, de la forge haute, de la boutique de forge, du moulin à farine et de la boulangerie. Les travaux comprennent également l'aménagement paysager ainsi que les services sanitaires pour le public et une remise. L'Entente a participé à ce projet auquel le ministère des Affaires indiennes et du nord Canadien (MAINC) s'intéresse tout particulièrement.

64415
74407

ROUTE TRANSQUEBECOISE

Ce projet a pour but de promouvoir le développement industriel et de faciliter l'implantation et l'expansion industrielle. Ce projet permettra la continuation des travaux d'aménagement d'une chaussée dans une emprise d'autoroute de la route Transquébécoise entre Trois-Rivières et Shawinigan.

Il s'inscrit à l'intérieur d'un programme régional d'aménagement routier de la zone Trois-Rivières/Shawinigan/Grand-Mère, ainsi qu'à l'aménagement des approches nécessaires au parc national de la Mauricie.

L'Autoroute Transquébécoise reliera éventuellement la région des Cantons de l'Est à celle du Lac St-Jean. L'Entente participe à la construction de 2 voies entre Trois-Rivières et Shawinigan soit sur une distance d'environ 20 milles.

Le ministère des Transports du Québec est le maître d'oeuvre.

64408

AUGMENTATION DE LA CAPACITE DE L'USINE DE
FILTRATION DE TROIS-RIVIERES

Ce projet a pour but d'améliorer les conditions de vie urbaine et les services municipaux en améliorant la qualité et la quantité d'eau potable.

Les travaux d'agrandissement de la capacité de l'usine de filtration du boulevard des Forges à Trois-Rivières visent à augmenter la production de 12 MGJ à 18 MGJ.

La ville de Trois-Rivières est le maître d'oeuvre.

64410

EGOUTS PLUVIAUX ET VOIRIE A TROIS-RIVIERES

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et les services municipaux. Le projet comprend les travaux suivants :

-Egouts pluviaux, zone industrielle no 1. Il s'agit de la pose de tuyaux en béton armé d'une longueur totale de 4,340 pieds et dont les diamètres varient entre 15 et 36 pouces. Les travaux sont effectués sur la rue immédiatement perpendiculaire à la rue Père Daniel, côté est.

-Egouts pluviaux, zone résidentielle; pose de conduites pluviales dans le secteur Lambert, du Séminaire et sur l'emplacement du futur centre commercial régional.

-Amélioration du réseau routier destiné à desservir la zone industrielle no 2; route d'accès à la Transquébécoise:

- a) route du Rochon jusqu'au boulevard des Forges
- b) route du Rochon vers le boulevard Parent jusqu'à la zone industrielle no 2
- c) rencontre des deux rues nommés ci-haut et le boulevard Raymond jusqu'à la Transquébécoise.

La Ville de Trois-Rivières est responsable de ces différents travaux.

64411

ETAGEMENT A LA RUE PERE DANIEL A
TROIS-RIVIERES

Ce projet a pour objectif l'amélioration des conditions de vie urbaine et du réseau routier. Le projet consiste à faire passer la rue Père Daniel sous les emprises et les voies ferrées du CP.

Le projet comprend la préparation des plans et devis, l'expropriation, le déplacement temporaire des voies de circulation et du CP, le déplacement d'utilités publiques, la construction du viaduc, les travaux de voirie (excavation et approche, trottoir et talus) ainsi que le pavage.

Le projet est financé par la Commission Canadienne des Transports, le CP, le MEER, le gouvernement provincial et la ville de Trois-Rivières. Cette dernière en assume la responsabilité.

64412

ALIMENTATION EN EAU POTABLE (puits)
AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et les services municipaux. Il est nécessaire d'établir une politique rationnelle d'extraction et d'utilisation de l'eau sur le territoire municipal afin de prolonger la durée de cette denrée. On ne peut s'empêcher de constater que dans une projection à long terme le progrès d'une région dépend en partie de sa capacité de s'approvisionner en eau.

Cette planification permettra de surveiller les réserves pour en prolonger la durée. A venir jusqu'à date, le projet a consisté à construire neuf puits artésiens et les accessoires connexes, pour une population de 34,500 habitants. Les résultats de l'étude hydrogéologique vont influencer le site et les dimensions du futur réservoir (2 millions de gallons). En attendant, on construit un réseau d'alimentation d'eau brute pour fins industrielles afin de sauvegarder les nappes potables.

La ville de Cap-de-la-Madeleine est le maître d'oeuvre.

64413

ETUDE HYDROGEOLOGIQUE-CAP-DE-LA-MADELEINE

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et les services municipaux. Il est nécessaire d'établir une politique rationnelle d'extraction et d'utilisation de l'eau sur le territoire municipal afin de prolonger la durée de cette ressource.

Cette étude hydrogéologique permet de connaître la direction de l'écoulement des eaux souterraines et d'éviter la détérioration des réserves. En plus, l'on peut être en mesure de connaître les possibilités de régénération de ces réserves. Les résultats de cette étude ont fourni des informations qui sont de nature à influencer le site et les dimension du réservoir (voir 64412).

La ville de Cap-de-la-Madeleine est responsable de ce projet.

64414

ECOLES POLYVALENTES-TROIS-RIVIERES

L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et les services municipaux.

Ce projet a permis aux commissions scolaires régionales de Shawinigan-Sud, Cap-de-la-Madeleine et Lasalle (Trois-Rivières) de réaliser des travaux d'entretien et de construction à leurs écoles secondaires polyvalentes.

Le ministère de l'Education est le maître-d'oeuvre.

64416

SCHEMA D'AMENAGEMENT, ZONE SPECIALE DU
CENTRE DE QUEBEC (TROIS-RIVIERES)

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel et à analyser les orientations du développement industriel. Actuellement il y a seulement une phase de terminée c'est-à-dire l'étude de reconversion et de développement industriel pour la zone spéciale de Trois-Rivières. Cette étude a été effectuée par la firme Asselin, Benoît Boucher, Ducharme, Lapointe (ingénieurs conseils). L'objectif primordial de l'étude est la découverte des moyens de restructuration et de diversification de la structure industrielle de la zone. En voici les activités principales:

- A- Phase préliminaire - Reconnaissance
- B- Analyse et synthèse grandes entreprises
- C- Expansion et modernisation petites et moyennes entreprises
- D- Implantation et développement - activités nouvelles
- E- Rôle et influence - Pouvoirs publics
- F- Contrôle
- G- Rapport final

L'OPDQ est le maître d'oeuvre de ce projet.

64418

CHEMIN D'ACCES AU CENTRE DE SKI-
GRAND-MERE

L'objectif de ce projet est de mettre en valeur ce site récréatif. Le projet s'inscrit à l'intérieur d'un programme régional de développement touristique et facilitera également l'accès au futur parc national de la Mauricie.

Ce projet vise à relier le centre de ski de Grand-Mère à l'Autoroute transquébécoise par une route d'accès longue d'environ 1.75 mille.

Ce projet prévoit le réaménagement de la route du chemin St-Anatole, entre la Transquébécoise et le rang Ste-Flore.

L'Entente a déjà participé à la réalisation d'environ 1 mille de chemin à proximité du centre. La participation de l'Entente servira maintenant à relier ce premier tronçon à l'Autoroute soit sur une longueur de 0.75 mille.

La municipalité de Grand-Mère est le maître d'oeuvre.

64419

TROIS-RIVIERES-PROLONGEMENT DU
BOULEVARD DES RECOLLETS

Ce projet a pour but d'améliorer le réseau routier. Il s'agit de l'aménagement final du Boulevard Des Récollets, du rond-point (Des Forges) à la rue St-Joseph, de l'installation d'éclairage par canalisation souterraine, du drainage pluvial et de l'installation de feux de circulation.

L'ouverture de cette voie double avec le carrefour à l'angle Ste-Marguerite réduit considérablement les embouteillages. Ce projet solutionnera le problème de la circulation automobile entre le centre-ville et le centre d'achat ainsi que la circulation est-ouest aux heures de pointes. Cette route sera éventuellement raccordée à la voie intermunicipale.

La responsabilité de ce projet est assurée par la ville de Trois-Rivières.

64420

TROIS-RIVIERES-CHEMIN D'ACCES AU
PARC INDUSTRIEL

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel en facilitant l'implantation et l'expansion industrielle. On construit l'infrastructure et les fondations du prolongement du boulevard Parent ainsi qu'une voie de raccordement de la Transquébécoise au boulevard Parent lequel traverse la zone industrielle no 2. De plus on exécute les travaux de drainage de ces voies vers la rivière St-Maurice.

La ville de Trois-Rivières est responsable de ces travaux.

74421

BECANCOUR-VOIE D'ACCES, EGOUTS COLLECTEURS

Ce projet a pour objectif de promouvoir le développement industriel et de faciliter l'implantation et l'expansion industrielle. Le projet consiste à construire une voie d'accès au nouveau centre urbain de Bécancour sur le Plateau de Laval de la route 3 au nouveau centre-ville et également d'y prévoir un égoût collecteur principal du bassin de drainage no 1.

La ville de Bécancour installe en bordure sud du parc une conduite d'amenée d'un diamètre de 14 pouces. Le réseau interne du parc est financé par la société du parc industriel du centre du Québec.

La ville de Bécancour est responsable du projet.

74422

REVISION CADASTRALE - BECANCOUR

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et les services municipaux. Ce projet consiste à mettre le cadastre à jour en vue d'améliorer l'administration municipale, le système de taxation et les plans d'aménagement.

Le coût moyen d'un tel travail est de \$50 par lot. La revision proposée couvrira environ 2,000 lots. Le coût total du projet est donc évalué à environ \$100,000.

Le ministère des Terres et Forêts contribue \$10 par lot, soit \$20,000. L'Entente versera une subvention de \$80,000 pour permettre la réalisation du projet.

Le ministère des Terres et Forêts du Québec est le maître-d'oeuvre.

74423

CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU BRUTE-
SHAWINIGAN

Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie urbaine ainsi que les services municipaux. Il vise à permettre l'utilisation à l'année longue de l'eau du lac à la Pêche en quantité suffisante pour la fabrication du viscosse.

Ces travaux consistent à construire une nouvelle conduite d'eau brute dans la zone industrielle à Shawinigan. On pose une conduite d'eau brute de 12 pouces de diamètre de l'usine de filtration de la cité de Shawinigan à la centrale d'énergie de la compagnie Du Pont soit sur une longueur approximative de 3,250 pieds.

Cet équipement fera partie de l'infrastructure industrielle de la cité de Shawinigan laquelle est responsable de ces travaux.

74425

SERVICES MUNICIPAUX/SAINT-LOUIS DE FRANCE

Ce projet a pour objectif d'améliorer les services municipaux de cette municipalité de 2,500 personnes.

Le projet consiste à aménager certains services municipaux: un système d'égouts sanitaires et d'aqueduc et une usine d'épuration. Compte tenu que l'abattoir constitue la base du problème de pollution, que la municipalité ne possède aucun système d'égout et d'aqueduc et que le coût de mise en place évalué à \$1.5 million ne peut être amorti que par 400 usagés, l'Entente a décidé de participer à ce projet.

La municipalité de Saint-Louis de France est responsable de ces travaux.

S Î
E L
P E
T S

LA ZONE SPECIALE DE SEPT-ILES PORT-CARTIER

Si le développement de la région Côte-Nord s'est amorcé lentement et tardivement par rapport aux autres régions, depuis une vingtaine d'années, son taux d'accroissement est le plus élevé du Québec. En effet, jusqu'au début du siècle, la région était à peine peuplée et son économie reposait exclusivement sur la pêche et la chasse. Par la suite, l'industrie forestière favorisa un peuplement minimal de la région et vers 1945 débutèrent les travaux des complexes hydro-électriques. Le véritable déblocage de la région s'est fait durant les années '50 avec la construction des deux chemins de fer, reliant Sept-Iles à Schefferville et Port-Cartier à Gagnon, et de deux ports de mer ouverts à l'année: ces infrastructures ont amené l'exploitation des gisements de minerai de fer de l'arrière-pays qui sont responsables de la croissance économique rapide et soutenue de la région. De 1951 à 1966, la population de la région est passée de 42,664 habitants à 107,666. De 1951 à 1971, la population de Port-Cartier est passée de 500 à 3,750 habitants et celle de Sept-Iles de 2,600 à 24,300. D'ici 1976 on prévoit que la population combinée de ces deux villes sera d'environ 38,000 habitants. Cette nouvelle étape de croissance sera le résultat d'investissements massifs dans l'industrie du minerai de fer et du bois. Par le fait même un nombre impressionnant d'emplois disponibles caractérise cette région.

Si la zone Sept-Iles Port-Cartier a été depuis une vingtaine d'années le centre de croissance de la Côte-Nord, la source de cette croissance est exclusivement liée à l'extraction du minerai de fer et à une première concentration de celui-ci. Cette activité n'a pas suscité jusqu'à maintenant le développement dans l'industrie manufacturière.

D'ici 1980 la zone Sept-Iles Port-Cartier devrait connaître un nouvel essor. Encore une fois, l'extraction du minerai de fer devrait être la source de cette croissance. En effet, les trois compagnies Iron Ore, Quebec Cartier et Wabush Mines investiront près de 1 milliard de dollars d'ici 1975. En plus de l'industrie du minerai de fer, l'industrie forestière renaît dans la région avec l'implantation de la Compagnie Rayonnier Québec (ITT), ce projet entraînera un investissement global de \$400 à \$500 millions.

La croissance s'accompagne d'un mouvement d'urbanisation extrêmement rapide, mouvement qui devrait encore s'accélérer si l'on considère les projets d'investissements en voie de réalisation.

Mentionnons, à titre d'exemple, que la seule ville de Sept-Iles atteignait l'an dernier un volume de construction égal à la moitié de celui de Montréal. Bien qu'extrêmement positive, cette croissance "catastrophique" pose des problèmes de taille aux administrations municipales de la zone.

Le principal objectif poursuivi dans cette zone consiste donc à améliorer les conditions de vie urbaine des résidents et des nouveaux arrivants. Le MEER et l'OPDQ aident donc les municipalités à répondre aux besoins de leurs citoyens et à s'adapter au rythme de l'évolution économique.

Depuis le début du programme en 1970, l'Entente a engagé un montant d'environ \$37 millions soit \$24.9 millions en subventions et \$12.1 millions en prêts.

OBJECTIF ET SOUS-OBJECTIFS / ZONE SPECIALE DE SEPT-ILES/PORT-CARTIER

OBJECTIFS

SOUS-OBJECTIFS

FINANCEMENT
ZONE SPECIALE
(\$'000)

1. AMELIORER LES CONDI-
TIONS DE VIE URBAINE

1.1 Favoriser le développement résidentiel
1.2 Améliorer le réseau routier et les
services urbains

18,366

11,137

2. FACILITER L'IMPLANTA-
TION DE RAYONNIER-
QUEBEC

2.1 Aider la municipalité de Port-Cartier à
fournir certains services nécessaires
à l'implantation de Rayonnier.

7,500

OBJECTIF 1. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL

PROJET		PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
CODE	DESCRIPTION	TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT SUBVENTIONS/PRETS	
64902	Habitation à loyer modique		77	100/0	Terminé
64903	S. I. Relocalisation du parc de roulottes		1,010	51/49	Terminé
64904	S. I. Rénovation urbaine dans le secteur des rues Brochu et Arnaud		1,450	67/33	Terminé
64911 74905	P. C. Services à développement résidentiel		4,216	34/66	Terminé
64906	S. I. Egouts pluviaux et autres améliorations des rues		1,372	100/0	Terminé
64907 64909	S. I. Services municipaux pour développement résidentiel		2,593	46/54	Terminé
64913	S. I. Conduite d'adduction d'eau		3,500	0/100	"
64915	S. I. Infrastructure pour développement résidentiel, égout collecteur et station de pompage		1,150	100/0	"
64916	P.C. Parc de roulottes		460	50/50	"
64917	P. C. Collecteur d'égout		88	79/21	"
74924	S. I. Amélioration des rues existantes		2,000	90/10	"
74923	S. I. Etude de récupération des sols		50	100/0	"
74930	P. C. Services pour le développement résidentiel		400	28/72	"

OBJECTIF 1. AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE URBAINE

SOUS-OBJECTIF

PROJET

AMELIORER LE RE-
SEAU ROUTIER ET
LES SERVICES URBAINS

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)		REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	
64908	Ecole polyvalente	2,336	0/100	terminé
64910 74921	P. C. Chemin des Iles	3,888	100/0	"
64912	Schéma d'aménagement	158	100/0	
64914	S. I. Prolongement du Boul. Laure	1,330	100/0	terminé
74922	S. I. Centre socio-récréatif	2,400	100/0	
84925	S. I. Equipe de planification et d'urbanisme	50	100/0	
74926	P. C. diffuseur pour les eaux usées	300	100/0	
74928	Poste de protection publique et garage municipal (Phase I) (S.I.)	75	100/0	
74929	Aréna de Participation SI	600	100/0	

OBJECTIF 2. FACILITER L'IMPLANTATION DE RAYONNIER-QUEBEC

SOUS-OBJECTIF

AIDER LA MUNICIPALITE DE PORT CARTIER A FOURNIR CERTAINS SERVICES NECESSAIRES A L'IMPLANTATION DE RAYONNIER

PROJET

CODE	DESCRIPTION	PARTICIPATION FINANCIERE (\$'000)			REMARQUES
		TOTAL	ZONE SPECIALE	RAPPORT SUBV/PRETS	
74918	P. C. Route d'accès en forêt		2,300		100/0
74919	P. C. Traitement des eaux usées		1,900		100/0
74920	Alimentation en eau de Rayonnier Québec		3,000		100/0
74927	Services au parc industriel (P.C)		300		0/100

64902

HABITATIONS A LOYER MODIQUE (96 UNITES)

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et à favoriser le développement résidentiel.

Il s'agit d'un projet d'habitations de 96 logements à loyer modique mis à la disposition des personnes à faible revenu. Cela permet non seulement d'augmenter le nombre d'unités de logements mais aussi de réduire la concentration dans le centre ville. Le projet comprend en tout 4 immeubles de 24 logements chacun.

La cité de Sept-Iles est le maître d'oeuvre.

64903

RELOCALISATION DU PARC DE ROULOTTES (S.I.)

Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et de favoriser le développement résidentiel.

Cette relocalisation du parc de roulottes va favoriser un meilleur aménagement du sol occupé par ce genre d'habitations. Les travaux comprennent une route d'accès (voirie), l'arpentage des sites, le nettoyage et le remblaiement de ceux-ci en plus du système d'éclairage et d'électricité, d'aqueduc et d'égoût (d'une longueur de 6,200 pieds linéaires et 250 unités d'éclairage). Le projet comprend également un étang d'oxydation et une station éléva-toire.

Auparavant, le parc des roulottes était situé au centre ville sur le Boul. Laure au nord, entre les rues Régneau et Napoléon. Le nouveau parc (Ferland) se situe en bordure de la route 138 à l'ouest de la ville, au fond de la baie de Sept-Iles. Le parc Ferland compte 485 sites qui ont une grandeur moyenne de 40' de largeur par 80' de longueur.

La cité de Sept-Iles est responsable de ces travaux.

64904

RENOVATION URBAINE DANS LE SECTEUR DES
RUES BROCHU ET ARNAUD (S.I.)

Ce projet a pour objectif l'amélioration des conditions de vie urbaine et de favoriser le développement résidentiel.

La cité de Sept-Iles a acquis des propriétés; relocalisé des résidences (24); déblayé des terrains; démoli des bâtiments (57); arpenté et subdivisé; fait des travaux d'infrastructure et installé des services comprenant pavage, gazon, trottoirs et éclairage. C'est donc un réaménagement complet du secteur suivant un plan établi à l'avance.

La cité de Sept-Iles est le maître d'oeuvre.

74905
64911

PORT-CARTIER-SERVICES A
DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et à favoriser le développement résidentiel.

Le développement domiciliaire se situe au nord de la rue Wood et au sud de la route régionale 15.

Les services à développement résidentiel comprennent la construction d'un réseau d'aqueduc, d'un réseau d'égoût sanitaire, d'un réseau d'égoût pluvial, de trottoirs, de la fondation inférieure et supérieure des rues pour le développement domiciliaire dans le secteur ouest de la ville de Port-Cartier

La Ville de Port-Cartier est responsable des travaux.

64906

EGOUTS PLUVIAUX ET AUTRES AMELIORATIONS
DES RUES DANS LES QUARTIERS DOMICILIAIRES (S.I.)

Ce projet a pour but d'améliorer les conditions de vie urbaine et de favoriser le développement résidentiel. Un certain nombre de rues sont pavées et le fossé sert de drainage. Sur d'autres, on installe les égouts pluviaux et complète le paysage.

On installe ces égouts pluviaux, l'aqueduc et le pavage même que sur les rues Napoléon, Père Divet et Smith, de l'infrastructure en gravier et l'égout pluvial sur la rue Tartellier entre les rues Brochu et Gamache, sur la rue Régneau entre les rues Cartier et Laure, sur la rue Brochu entre les rues Vieux Poste et Lockhead ainsi que sur la rue Ungava entre les rues Brochu et Bois.

La cité de Sept-Iles assume le projet.

64907

SERVICES MUNICIPAUX POUR DEVELOPPEMENT
RESIDENTIEL (S.I.)

64909

L'objectif de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et favoriser le développement résidentiel.

Il s'agit de la construction d'un réseau d'égoûts domestiques, d'égoûts de surface, d'aqueduc et de certains travaux d'infrastructure de pavage, d'éclairage (290 unités) de trottoirs (6,000 pieds linéaire) et de bordure ainsi que la réparation de la Route 15. Le projet s'applique à plusieurs rues de Sept-Iles.

La cité de Sept-Iles est le maître d'oeuvre.

64908

ECOLE POLYVALENTE

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et les services urbains.

Il a permis à la commission scolaire régionale de Sept-Iles de construire l'école secondaire polyvalente No. 1.

Le ministère de l'Education est responsable de ce projet.

64910

PORT-CARTIER-CHEMIN DES ILES

Ce projet a pour objectif d'améliorer le réseau routier. Cet ouvrage comprend 4 ponts qui enjambent les rivières Dominique et des Rochers reliant ainsi les deux secteurs est et ouest de la ville de Port-Cartier. C'est ce qui lui donne son caractère d'importance tant du point de vue économique que social dans le développement que connaît la ville grâce à l'implantation de Rayonnier Québec et à la mise en valeur du gisement du Mont Wright. Le projet comprend également le drainage de surface, l'éclairage (40 unités), les trottoirs et les bordures (6,400 pieds li.)

Le prolongement du chemin des Iles est nécessaire pour compléter les travaux de finition et pour faire l'aménagement paysagiste requis.

La Ville de Port-Cartier est responsable de ces travaux.

64912

SCHEMA D'AMENAGEMENT, ZONE SPECIALE DE
SEPT-ILES/PORT-CARTIER

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et les services urbains. Il permet d'avoir un plan d'ensemble en vue d'un meilleur aménagement.

Le schéma d'aménagement réalisé par URBE C Inc comprend:

- 1- une analyse économique, démographique et socio-économique
- 2- une étude spéciale sur l'habitat
- 3- une étude spéciale sur les services
- 4- une étude de l'aménagement
- 5- synthèse, scénario d'aménagement et recommandations

D'autres études se rattachent au projet telles que:

- étude géotechnique de la zone spéciale
- étude bénéfices-coûts secteur Clarke
- étude bathymétrique du fond de la baie de Sept-Iles.

L'OPDQ est le maître d'oeuvre.

64913

SEPT-ILES - CONDUITE D'ADDUCTION D'EAU
(Phase I)

Ce projet prévoit la construction d'une seconde conduite d'adduction à Sept-Iles, d'une longueur de 40,000' et d'un diamètre de 42" entre le lac Rapide et l'extrémité est de la ville de Sept-Iles.

Ce projet a pour but d'améliorer le réseau actuel qui n'est plus adéquat, d'améliorer le système de protection contre l'incendie et de répondre aux besoins accrus des industries, particulièrement la Compagnie Iron Ore.

La cité de Sept-Iles est responsable de ce projet.

64914

PROLONGEMENT DU BOULEVARD LAURE, SEPT-ILES
(Phases I et II)

Ce projet a pour objectif l'amélioration des conditions de vie urbaine et du réseau routier. Il correspond à la construction de la structure de la chaussée (terrassément et fondation), des trottoirs et bordures et des systèmes d'éclairage de rues, de feux de circulation et de signalisation sur le Boulevard Laure, entre les rues Smith et Mgr Blanche soit sur une longueur approximative de 6,000 pieds. Le prolongement proprement dit du Boulevard Laure se situe entre les rues Smith et Retty (4 voies) soit sur une longueur approximative de 7,500 pieds.

La cité de Sept-Iles est le maître d'oeuvre.

64915

INFRASTRUCTURES POUR DEVELOPPEMENT RESIDEN-
TIEL, EGOUT COLLECTEUR ET STATIONS DE POM-
PAGE - SEPT-ILES

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et à favoriser le développement résidentiel. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet domiciliaire dans le secteur de la baie de Sept-Iles pour desservir environ 1,000 lots.

Cet ouvrage consiste en des travaux d'infrastructure résidentielle (pavage et bordure), d'éclairage et de gravelage des rues, nécessaires au parachèvement du secteur, d'un réseau d'égoût collecteur d'environ 12,000 pieds, d'un réseau d'aqueduc d'environ 5,000 pieds relié à la conduite maîtresse via le territoire de la réserve indienne ainsi qu'un tuyau de décharge de 10,000 pieds environ et d'un diffuseur.

La cité de Sept-Iles est responsable de ces différents travaux.

64916

PARC DE ROULOTTES-PORT-CARTIER

Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie urbaine et de favoriser le développement résidentiel. Il va permettre un meilleur aménagement du sol occupé par ce genre d'habitations. Les travaux comprennent la construction d'un réseau d'aqueduc, d'un réseau d'égout sanitaire, de la fondation en macadam des rues pour le Parc de roulottes. Ce parc est situé sur la route 138 à l'entrée principale de Port-Cartier du côté nord de la route. S'ajoutent aux 17 sites existant les 72 prévus par le projet, ce qui fait un total de 89 emplacements disponibles.

La Ville de Port-Cartier est responsable de ce projet.

64917

COLLECTEUR D'EGOUT-PORT-CARTIER

Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et de favoriser le développement résidentiel. Il s'agit de l'extention d'un collecteur d'égout sanitaire reliant les conduites d'égouts du Parc des roulottes au conduites d'égouts existantes du secteur Est de la Ville de Port-Cartier.

Cet égout permettra de conduire toutes les eaux-vannes du Bassin "D-11" vers le diffuseur existant et alors protéger la Rivière aux Rochers de la pollution. Il permettra également de développer un nouveau secteur domiciliaire.

La Ville de Port-Cartier est responsable de ces travaux.

74918

ROUTE D'ACCES EN FORET - PORT-CARTIER

Ce projet vise à faciliter l'implantation de Rayonnier-Québec et à aider la municipalité de Port-Cartier à fournir certains services nécessaires à son implantation. Il facilitera l'accès aux ressources forestières. On prévoit aménager environ 75 milles de route pour assurer l'approvisionnement nécessaire à l'alimentation de son usine de Port-Cartier.

Le ministère des Terres et Forêts du Québec est le maître-d'oeuvre.

74919

TRAITEMENT DES EAUX USEES - PORT-CARTIER

Ce projet est relié à l'implantation de Rayonnier-Québec et permettra à la municipalité de Port-Cartier de traiter les eaux usées suivant les règlements imposés par les ministères fédéral et provincial de l'Environnement.

La ville de Port-Cartier est le maître-d'oeuvre.

74920

ALIMENTATION EN EAU DE RAYONNIER-QUEBEC -
PORT-CARTIER

Ce projet est également relié à l'implantation de Rayonnier-Québec et permettra à la municipalité de Port-Cartier d'assurer l'approvisionnement en eau à la nouvelle usine.

Il prévoit la construction d'une conduite d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées nécessaires à l'implantation de Rayonnier-Québec à Port-Cartier.

Les travaux pour la construction d'une conduite d'adduction d'eau sont estimés à \$2 millions et à \$1 million pour l'usine de traitements des eaux usées.

La ville de Port-Cartier est le maître-d'oeuvre.

74922

CENTRE SOCIO-RECREATIF
SEPT-ILES

Le but de ce projet est d'améliorer les conditions de vie urbaine et les services urbains.

Ce projet fournira à la population locale un centre répondant à ses besoins. Ce centre socio-récréatif comprend une piscine et un gymnase réaménagés, une bibliothèque, une multitude de salles pour le sport et les arts, une garderie, un théâtre polyvalent ainsi que des bureaux pour le service des loisirs.

La Ville de Sept-Iles est le maître d'oeuvre.

74923

ETUDE DE RECUPERATION DES SOLS - SEPT-ILES

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et à favoriser le développement résidentiel.

Le développement rapide de la ville de Sept-Iles lui impose d'agrandir continuellement son territoire. On y trouve un marécage d'environ 500 acres d'étendue au nord du territoire occupé par les résidents de la ville. Il y a intérêt à envisager, à brève échéance l'utilisation de cette étendue de sol où l'on pourrait placer quelques 15,000 résidents de plus.

L'étude projetée devra déterminer la composition exacte du sol et examiner la méthode la plus appropriée pour le rendre utilisable.

La ville de Sept-Iles surveillera l'exécution de cette recherche.

74924

AMELIORATION DES RUES EXISTANTES -
SEPT-ILES

La réalisation de ce projet améliorera les conditions de vie des résidents de Sept-Iles.

Les services d'égoûts et d'aqueduc des rues Doucet, Papineau, Gamache, Brodeur et Maltais seront refaits pour répondre aux besoins. Ces rues seront ensuite recouvertes d'un enduit permanent.

La ville de Sept-Iles sera le maître-d'oeuvre.

74925

EQUIPE DE PLANIFICATION ET D'URBANISME -
SEPT-ILES

Ce projet a pour but l'amélioration des conditions de vie urbaine et des services urbains.

Ce projet permettra d'embaucher un urbaniste et un technicien qui auront pour principal objectif de planifier et de mettre en branle la densification de Sept-Iles et qui seront chargés de conseiller l'administration sur les problèmes de développement urbain.

La ville de Sept-Iles sera le maître-d'oeuvre

74926

DIFFUSEUR POUR LES EAUX USEES-
PORT-CARTIER

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine et les services urbains.

Cet ouvrage consiste à installer des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial dans 5 rues du secteur est de la Ville de Port-Cartier. Le projet permettra à la municipalité d'offrir de nouveaux services afin de répondre aux besoins créés par la venue et l'expansion d'industries (Rayonnier, Québec Cartier Mining).

La Ville de Port-Cartier sera le maître d'oeuvre.

74927

SERVICES - ZONE INDUSTRIELLE P.C.

Ce projet vise à améliorer les services urbains et fournir certains services nécessaires. Il s'agit de construire un réseau d'aqueduc, d'égoût pluvial et d'égoût sanitaire, de relocaliser une usine de traitement d'eaux usées dans la zone industrielle de Port-Cartier. Les travaux consistent également à faire la voirie et l'éclairage des rues de la zone.

La cité de Port-Cartier est le maître d'oeuvre.

74928

POSTE DE PROTECTION PUBLIQUE ET
GARAGE MUNICIPAL/SEPT-ILES

Ce projet a pour objectif d'améliorer les services locaux.

Le projet consiste à préparer les plans et devis pour la construction d'un poste de protection publique et d'un garage municipal.

La ville de Sept-Iles est responsable de ce projet.

74929

ARENA DE PARTICIPATION A SEPT-ILES

Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions de vie urbaine.

Ce projet consiste à aménager un aréna de participation pour permettre aux résidents de Sept-Iles de pratiquer certains sports. La Ville de Sept-Iles est présentement sous équipée dans ce secteur, il n'y a en effet qu'un aréna pour une population de près de 30,000 personnes alors que la somme acceptée est d'un aréna pour 15,000 habitants.

Pour conserver l'esprit d'un aréna de participation, on a convenu de construire une glace de 80' x 180' avec une durée d'opération et de réfrigération de 8 mois en plus de mettre en place les services essentiels tels que chambres des joueurs et restaurant.

La Ville de Sept-Iles est responsable de ce projet.

74930

PORT-CARTIER SERVICES DE DEVELOPPEMENT
RESIDENTIEL

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie urbaine.

Le projet consiste à effectuer les travaux de mise en place de conduites d'aqueducs, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de voirie sur certaines rues de Port-Cartier.

Ce projet facilitera la construction de quelques 60 maisons pour répondre aux besoins résidentiels qu'occasionne l'implantation de la compagnie Rayonnier-Québec.

La Ville de Port-Cartier est responsable de ce travail.

LACISAINTIJEAN

LA ZONE SPECIALE DU LAC SAINT-JEAN

En 1970, la zone spéciale du Lac Saint-Jean a été désignée pour permettre au MEER d'étendre les avantages de la Loi sur les subventions au développement régional à des activités qui n'auraient normalement pas fait l'objet d'une aide en vertu de ce programme. A cet égard, elle a pour objectif de favoriser l'industrie des pâtes et papier car le secteur forêt est la ressource la plus importante de cette région.

Il faut souligner que comme projet spécial, le parc industriel d'Alma a été aménagé dans le cadre de l'Entente grâce à une aide financière de \$1.1 million.

La région du Saguenay Lac St-Jean fait partie de la programmation ARDA, c'est au moyen de ce programme que le MEER intervient principalement dans cette région.

Ce projet vise à promouvoir le développement industriel en facilitant l'implantation et l'expansion industrielle dans la région d'Alma.

Le parc industriel d'Alma est traversé du Nord au Sud par le chemin de fer de la compagnie Alma et Jonquière. Il est situé à l'intersection de l'avenue des Pins et de l'avenue du Pont. Lors de son inauguration en mars 1973, on comptait déjà 9 industries:

- 1-Léonce Harvey Limitée (O'Keefe)
- 2-Lac St-Jean Réfrigération Limitée
- 3-Centre autos-camions service général
auto cote inc. (réparation de gros
véhicules)
- 4-Alma Métal Inc. (acier de structure)
- 5-Barette et Fils Ltée (entrepreneur
électricien)
- 6-Deritec Inc. (fibre de verre)
- 7-Laboratoire Choisy Limitée (produits
sanitaires)
- 8-Roulex Limitée (fabrication de tente-
roulottes)
- 9-Entraide Economique d'Alma Les Ateliers
de reliure du Saguenay-Lac St-Jean inc.

La Ville d'Alma est responsable de ce projet.

ZONE SPECIALE DU NOUVEL AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL
(NAIM)

Dans ce cahier nous ne couvrons pas la zone spéciale NAIM car le bureau du MEER à Montréal tient à jour un tel document sur les objectifs et les réalisations dans cette zone. Cependant, voici quelques renseignements généraux pour préciser le rôle du MEER dans cette zone.

La première Entente Canada-Québec sur les zones spéciales a été signée le 8 juin 1970. Cette Entente ne concernait que les zones de Québec, Trois-Rivières et Sept-Iles Port-Cartier. C'est au mois de mars 1971 que les deux gouvernements reconnaissaient qu'il était nécessaire de fournir un effort particulier et soutenu dans la planification et l'aménagement de la région du Nouvel Aéroport International de Montréal et que les dépenses occasionnées par un tel projet gouvernemental créeraient certaines pressions sur le budget déjà lourdement chargé de la province et des administrations locales.

En mars 1971, le MEER a engagé un montant de \$20 millions en subventions. Cette première Entente se prolongeait jusqu'au 30 juin 1972. Depuis lors l'Entente Canada-Québec sur la zone spéciale du NAIM a été prolongée jusqu'au 30 juin 1974. De plus les engagements ont été augmentés de \$10 millions en subventions et de \$10 millions en prêts au mois d'octobre 1972 et de \$5 millions en subventions et de \$5 millions en prêts au mois de juin 1973. Au total les montants disponibles dans cette zone s'élèvent à \$35 millions en subventions et à \$15 millions en prêts.

Au 13 juillet 1973, le Comité d'Orientation fédéral-provincial responsable de l'administration de cette Entente avait engagé \$48.7 millions des montants disponibles. Près de 65% de ces engagements est consacré à l'aménagement d'un réseau routier adapté aux besoins occasionnés par la venue du nouvel aéroport.

